

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Licence Professionnelle

Métiers des Bibliothèques et de la Documentation

2015-2016

Les enjeux d'une politique documentaire

L'exemple de la bibliothèque André Malraux



Elisabeth Kerbiriou

Stage effectué du 5 janvier au 2 avril 2016

Bibliothèque André Malraux

Rapport de stage dirigé par

Béatrice Luc

Bibliothécaire

Bibliothèque Francophone Multimédia



Rien n'est jamais perdu tant qu'il reste quelque chose à trouver

Pierre Dac

Un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle.

Proverbe africain

Le hasard est une nécessité

Proverbe

Remerciements

Je tiens à remercier l'université de Limoges pour m'avoir donné l'opportunité de faire ce stage. Merci à Michèle Malgat pour son aide précieuse pour ma convention. Merci aussi à Béatrice Luc pour ses conseils pendant la rédaction de mon rapport.

Je remercie M. Verger, directeur de la bibliothèque André Malraux, d'avoir accepté de me prendre en stage.

Merci à toute l'équipe de la bibliothèque André Malraux pour l'aide et les renseignements précieux que vous m'avez apporté. Merci pour votre bonne humeur et votre disponibilité !

Merci à l'équipe de la section adultes pour leur patience à mes débuts...

Je remercie particulièrement l'équipe de la section jeunesse, notamment Emilie qui s'est largement occupée de mon emploi du temps. Merci à Laure, Chantal, Catherine, Karim, Carol et Anny, qui m'ont fait participer à leurs animations et m'ont fait découvrir leur quotidien. L'atmosphère de la section jeunesse me manquera !

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Table des matières

Introduction.....	7
1.Présentation de la bibliothèque André Malraux.....	8
1.1.Publics et collections.....	8
1.1.1.La bibliothèque dans son contexte.....	8
1.1.2.Le public de la bibliothèque.....	8
1.1.3.Les collections de la bibliothèque André Malraux.....	9
1.2.Les services proposés.....	10
1.2.1.Les outils électroniques.....	10
1.2.2.La bibliothèque numérique.....	11
1.2.3.Le service de portage à domicile.....	13
1.3.La bibliothèque Malraux dans le réseau parisien.....	14
1.3.1.Organisation du réseau parisien.....	14
1.3.2.Le Service des Documents et des Echanges.....	15
1.3.3.Le pôle sourds.....	16
2.Etat des lieux des collections.....	18
2.1.Statistiques des non-sortis, nombre de documents.....	18
2.1.1.Jeunesse.....	18
2.1.2.Adultes et pôle sourds.....	18
2.1.3.Vidéotheque et discotheque.....	19
2.2.L'espace, une réflexion globale.....	20
2.2.1.Situation actuelle.....	20
2.2.2.Défauts soulevés.....	20
2.2.3.Propositions en devenir.....	21
2.3.La nécessité d'une charte de politique documentaire.....	22
2.3.1.Qu'est-ce qu'une charte documentaire ?.....	22
2.3.2.Etude de la charte documentaire de Toulouse.....	23
2.3.3.Les conclusions à en tirer pour la bibliothèque André Malraux.....	25
3.Travail concret sur les collections.....	26
3.1.Désherbage.....	26
3.1.1.Définition.....	26
3.1.2.Mise en œuvre concrète.....	27
3.1.3.Bilan.....	28
3.2.Animations.....	29
3.2.1.Animations en crèche et heures du conte.....	29
3.2.2.Accueils d'une classe et d'un groupe de personnes handicapées.....	30
3.2.3.Ateliers autour des collections.....	31
3.3.Bilan et questionnement à venir.....	33
3.3.1.Rédaction de la politique documentaire et désherbage.....	33
3.3.2.Questions qui émergent.....	33
Conclusion.....	35
Références bibliographiques.....	36
Annexes.....	37

Index des illustrations

Illustration 1: La page d'accueil de la bibliothèque numérique.....	12
Illustration 2: Ce pictogramme permet d'identifier une référence à la surdité ou au monde des sourds.....	16
Illustration 3: La page d'accueil du blog des cinq pôles sourds de Paris.....	17
Illustration 4: Rouge Gorge, ou comment le feu est venu au monde, de Pierre Delye et Martine Bourre.....	31
Illustration 5: Une lecture de poésies dans la section adultes.....	32



Introduction

Dans le cadre de ma formation en licence professionnelle métiers du livre spécialité documentation et bibliothèques à l'université de Limoges, j'ai effectué un stage du 4 janvier au 2 avril 2016 à la bibliothèque André Malraux de Paris.

J'ai choisi cette bibliothèque afin de découvrir les particularités du réseau des bibliothèques de prêt de Paris et le fonctionnement d'un pôle sourds au sein d'une bibliothèque de prêt. Je souhaitais travailler en section jeunesse, car c'est mon domaine de prédilection.

Lors de mon entretien avec M. Verger, le directeur/conservateur, il m'a proposé de travailler sur un point qui lui tient à cœur, à savoir la politique documentaire. La politique documentaire recouvre, selon l'ENSSIB, « l'ensemble des processus visant à contrôler le développement des collections [...] : [la politique d'acquisition, la politique de conservation (incluant le désherbage) et la politique d'accès (incluant les modalités d'organisation et de communication des collections)]. Une définition extensive, utilisée particulièrement dans les universités, considère la politique documentaire comme l'ensemble des objectifs et processus pilotant la gestion de l'information, incluant non seulement les activités des bibliothèques, mais également, la formation des étudiants à la maîtrise de l'information et les flux des ressources documentaires qui irriguent les composants de l'université. »¹. La politique documentaire est donc un point important dans le fonctionnement d'une bibliothèque. C'est un aspect transversal, qui touche toutes les sections, et m'a donc permis de travailler avec tout le monde au cours de ce stage.

Les cours de licence professionnelle sur la politique documentaire m'avaient déjà montré son utilité d'un point de vue théorique. Le fait est qu'aucun document formel n'existait à la bibliothèque André Malraux lorsque je suis arrivée, et que certains étaient réticents à l'idée de formaliser des actions menées régulièrement sans problème.

Dans ce contexte, en quoi était-il nécessaire de mener une réflexion approfondie sur la politique documentaire, autrement dit sur les fonds et leur fonctionnement ? Le travail entrepris lors de ce stage a-t-il finalement été positif ou négatif ? Quel bilan peut-on faire après trois mois de réflexion et de mise en œuvre concrète ?

Dans un premier temps, nous étudierons le contexte dans lequel s'est déroulé mon stage et le profil particulier de la bibliothèque André Malraux au sein du réseau parisien, puis je présenterai un état des lieux de la bibliothèque à mon arrivée, et pour finir j'expliquerai le travail mis en place et effectué par l'ensemble de l'équipe sur les collections et ce qui reste à faire.

1 Source : ENSSIB ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHÈQUES. Politique documentaire [en ligne]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/politique-documentaire> (consulté le 20/03/16)



1. Présentation de la bibliothèque André Malraux

1.1. Publics et collections

1.1.1. La bibliothèque dans son contexte

La bibliothèque André Malraux est l'unique bibliothèque de prêt dans le sixième arrondissement. Elle est située dans le centre Malraux, à l'angle de la rue de Rennes et du boulevard Raspail.

La bibliothèque est divisée en trois sections : la section adulte, la section discothèque-vidéothèque et la section jeunesse. Les sections adulte et vidéothèque-discothèque sont ouvertes de 10h à 19h les mardi et mercredi et de 13h à 19h les jeudi et vendredi. La section jeunesse est ouverte de 16h à 19h les mardi, jeudi et vendredi et de 10h à 19h le mercredi, avec une fermeture de 13h à 14h. Le samedi, toutes les sections sont ouvertes de 10h à 18h. Pendant les vacances, la section jeunesse ouvre à 14h au lieu de 16h.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite et permet d'emprunter des livres, revues, bandes dessinées, livres audio et DVDs de la section jeunesse. L'emprunt de CD ou DVDs de la section vidéothèque-discothèque est payant. L'abonnement pour les CDs uniquement coûte 30,50 euros par an, l'abonnement CD et DVD coûte 61 euros par an. Les bénéficiaires de l'exception handicap peuvent emprunter gratuitement les DVDs et CDs adaptés à leur handicap, par exemple les DVDs avec sous-titre pour les malentendants.

Les lecteurs peuvent emprunter jusqu'à vingt documents par carte dans une bibliothèque, et jusqu'à quarante documents par carte sur l'ensemble du réseau parisien, pour une durée de trois semaines renouvelable deux fois.

Le personnel de la bibliothèque est rattaché à une des cinq sections², cependant chacun peut être amené à faire du service public (prêt et retour de documents et renseignement) aux trois étages. Chacun doit donc connaître le fonctionnement des trois étages et ses particularités. Ainsi, l'étage de la vidéothèque et la discothèque est le seul à être équipé de la RFID³. Le rangement des documents rendus est différent dans chaque section, ainsi que le contenu des collections et les demandes du public. Il faut donc savoir s'adapter.

1.1.2. Le public de la bibliothèque

La bibliothèque André Malraux est la seule bibliothèque du sixième arrondissement. Elle s'adresse donc en premier lieu à un public de proximité. Cependant seuls 35 % des emprunts sont faits par des habitants du 6^e. Cela signifie que 65 % des emprunts sont faits pour des personnes qui n'habitent pas dans le 6^e arrondissement.

Les chiffres montrent que 11 % des emprunts sont faits par des habitants du 14^e

2 Voir l'organigramme du personnel de la bibliothèque en annexe.

3 RFID ou Radio Frequency IDentification - : Technologie d'identification automatique qui utilise le rayonnement radiofréquence pour identifier les objets porteurs d'étiquettes lorsqu'ils passent à proximité d'un interrogateur, ici les documents posés sur une platine.



arrondissement, et 10 % par des habitants du 15^e.

De fait, le niveau socio-économique des habitants du 6^e arrondissement est plutôt élevé, ce qui signifie que les habitants ont globalement les moyens de s'acheter des livres et autres documents, et ne vont pas toujours spontanément à la bibliothèque. Seulement 9 % de la population du sixième arrondissement est inscrite dans l'une des bibliothèques du réseau parisien.

Par ailleurs, la bibliothèque est située dans la rue de Rennes, non loin de la gare Montparnasse. Ce quartier regorge de magasins en tous genres, notamment la rue de Rennes. Pour certains, la bibliothèque est donc un lieu de passage, pour passer le temps plus que pour y retourner.

Un autre point à souligner est la disparité au niveau de l'âge des inscrits. Si les seniors sont nombreux à fréquenter la bibliothèque, les jeunes d'entre 15 et 19 ans sont eux très peu nombreux. Pour remédier à ce grand écart, Emilie, responsable de la section jeunesse, propose de faire une enquête dans le quartier auprès des jeunes pour savoir ce qu'ils attendent de la bibliothèque, tandis que le directeur propose une concertation des bibliothécaires pour trouver des idées.

1.1.3. Les collections de la bibliothèque André Malraux

La section vidéothèque possède actuellement 9 838 documents, dont 8 937 films, 796 livres sur l'informatique et le cinéma et 105 revues d'informatique ou de cinéma. En effet, tous les documents concernant le cinéma se trouvent au même étage que les films eux-mêmes, et les revues et ouvrages sur l'informatique ont eux aussi leur place à l'étage qui dispose du plus d'ordinateurs en accès libre. Le fonds DVD est récent, il n'a pas encore atteint le nombre de documents conseillé par rapport à la superficie de la bibliothèque et au nombre d'inscrits. Les bibliothécaires continuent donc d'acheter, aussi bien des nouveautés très attendues que des classiques ou des suggestions d'usagers.

Le pôle sourds possède 706 documents au total, dont 12 DVD, 92 revues, 101 méthodes de langue pour apprendre la langue des signes, 18 documents relevant de l'exception handicap et 483 documents imprimés. Les documents imprimés correspondent à la fois aux documentaires, bandes dessinées et romans. Certains documents sont disponibles en plusieurs exemplaires, soit parce qu'ils sont souvent empruntés, soit parce qu'ils peuvent être utilisés pour l'heure du conte bilingue ou pour les lectures à la P.M.I. et autres manifestations. Ainsi, il reste encore un exemplaire en rayon lorsque le premier est pris pour une animation. Le pôle sourds réfléchit actuellement à la création d'un fonds Facile à Lire pour les personnes sourdes, avec des histoires courtes et peu de texte.

La section jeunesse possède 30 194 documents, dont 26 066 imprimés, 1513 revues, 919 livres sonores qui correspondent aux livres-CD, 851 DVD, 810 CD, 29 CD-Roms et 6 méthodes de langue pour apprendre la langue des signes. Les 26 066 imprimés sont divisés en plusieurs fonds dans la section : les romans, les premières lectures pour les enfants qui commencent à lire des petits romans seuls, les albums qui font la transition entre la crèche et l'école primaire, les livres « bébé » pour les enfants de 0 à 3 ans, les livres « découverte », avec notamment des imagiers et des petits documentaires adaptés aux plus petits sur le monde qui les entoure, les livres-jeu du type *Où est Charlie ?*, qui font interagir les enfants

avec le livre, les livres « tout en image » qui, comme leur nom l'indique, ne contiennent aucun texte et les comptines. Il faut ajouter un dernier fonds, le « fonds professionnel » qui contient des livres sur des auteurs, des illustrateurs, des thèmes de la littérature jeunesse, ou sur un public précis, par exemple les tout-petits ou les adolescents.

Ces multiples subdivisions expliquent en partie le nombre important de « textes imprimés ». Il est question de rassembler certains fonds pour améliorer la visibilité des documents et faciliter les recherches. Par ailleurs, certains documents ont encore une ancienne côte ou sont mal côté, il y aurait un travail de recotation à effectuer. A savoir que les documents du pôle sourds à destination des enfants sont rangés dans la section jeunesse.

La discothèque compte 20 723 documents dont 19 737 CD, 196 revues et 790 imprimés. Les imprimés correspondent à quelques livres sur des musiciens, des genres musicaux ou des thèmes plus précis. La discothèque a aussi des numéros du magazine *Avant-scène*, plus en rapport avec le théâtre, mais qui ne sont plus édités.

Enfin, la section adultes totalise 63 454 documents, dont 58 748 imprimés, 3 201 revues, 1466 livres lus et 39 CD-Roms. Le chiffre des imprimés prend en compte un fonds de bandes dessinées et mangas important et de nombreux romans et documentaires.

1.2. Les services proposés

1.2.1. Les outils électroniques

La bibliothèque André Malraux dispose de 39 liseuses Sony Reader T3 disponibles au prêt. Comme tous les autres documents, la durée du prêt est de trois semaines, renouvelable deux fois. Cependant les liseuses ne peuvent pas être empruntées sur des cartes enfants. De fait, il n'y a pas de littérature jeunesse dessus. De plus, un lecteur ne peut emprunter qu'une liseuse par carte.

Un lecteur peut réserver une liseuse, comme n'importe quel autre document. Toutefois la perte de la liseuse entraîne son remboursement, à hauteur de 139 euros. Ce modèle de liseuse étant épuisé, le lecteur ne peut pas la racheter à l'identique.

Lorsqu'un lecteur emprunte une liseuse, il trouve une sélection de 1 352 ouvrages de littérature française et étrangère déjà installés. Il s'agit surtout de romans, mais il y a quelques pièces de théâtre et recueils de poésie. Toutes ces œuvres sont tombées dans le domaine public, la bibliothèque ne paie donc aucun droit de prêt.

Le lecteur peut rajouter d'autres documents sur la liseuse, que ce soit d'autres ebooks, des images ou des fichiers audio. Il peut même acheter des ebooks payants, cependant ces derniers seront supprimés au retour de la liseuse, car la bibliothèque n'a pas les droits sur ces livres.

La liseuse est prêtée dans une sacoche qui contient aussi la batterie, le câble USB pour relier la liseuse à l'ordinateur, le guide de démarrage, la fiche d'informations sur la liseuse et un guide d'utilisation.

Même si cette liseuse est plutôt simple d'utilisation, il est toujours bon de donner tous les outils nécessaires au lecteur.

Outre les liseuses, la bibliothèque possède quatre tablettes. Deux de ces tablettes sont en accès libre dans la section jeunesse, les deux autres sont réservées au pôle sourd pour

leurs présentations d'applications.

Concernant l'utilisation, la prise en main est plutôt simple. Les tablettes sont tactiles, il y a un bouton sur le côté pour régler le son et une prise pour brancher un casque si l'enfant veut mettre le son plus fort. La bibliothèque prête des casques en échange de la carte de lecteur sur demande.

Les applications proposées sur les tablettes en accès libre se rapportent toutes à des livres, des jeux de mots ou des histoires racontées avec de l'interactivité. Certaines applications ont un aspect musical qui plaît bien aux enfants. Dans l'ensemble ces tablettes marchent très bien, car certains enfants sont attirés directement par les tablettes. Emilie essaye de les utiliser pour ses animations, et cela semble fonctionner avec les enfants.

Lorsque les deux bibliothécaires du pôle sourd proposent leurs animations avec tablette, elles utilisent le rétro-projecteur pour projeter l'écran de la tablette pour que tout le monde puisse voir. De fait, leurs animations s'adressent à tous, mais elles pensent avant tout au public malentendant ou sourd pour qui le visuel est très important.

Lors de leurs présentations, elles laissent le son de la tablette pour les entendants. Elles font une démonstration du principe de chaque application et invitent ensuite le public à venir essayer. Ces moments ludiques pour tous ont du succès, notamment pendant le festival Numok dans le cadre duquel le numérique est mis à l'honneur.

1.2.2. La bibliothèque numérique

Ouverte récemment, la bibliothèque numérique est un service mis en place par le Service des Documents et des Echanges (SDE), qui permet aux lecteurs majeurs d'emprunter gratuitement des livres numériques à distance via le site <https://bibliotheque-numerique.paris.fr>. Ce service est accessible à tous les lecteurs étant inscrits dans une bibliothèque de prêt de la ville de Paris.



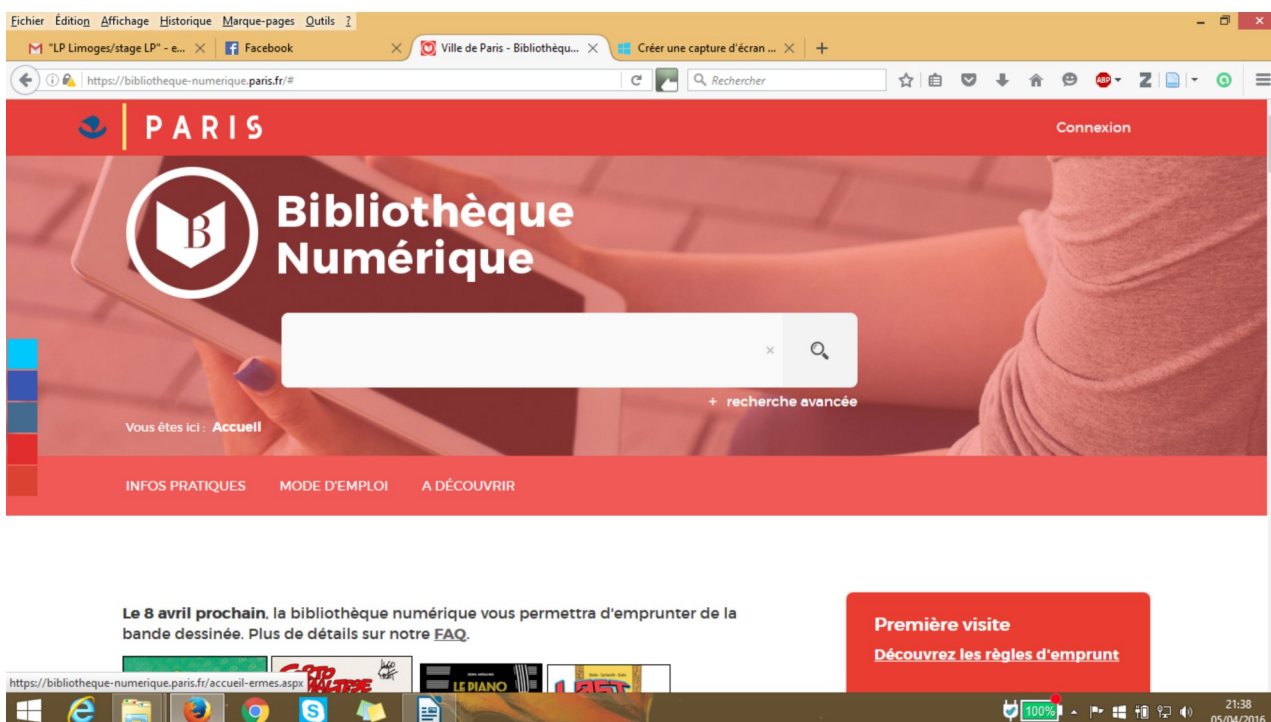


Illustration 1: La page d'accueil de la bibliothèque numérique.

Dès lors que son inscription est à jour et qu'il n'a pas d'amende ni de document en retard, le lecteur peut emprunter jusqu'à quatre livres par mois, avec un maximum de trois emprunts simultanés. De plus, un livre ne peut être lu que par dix personnes à la fois au maximum. Ces restrictions laissent toutefois assez de possibilités de lecture pour que ce nouveau service trouve son public.

Le seul frein possible à l'utilisation de ce service est l'obligation de se créer un compte Adobe pour télécharger le logiciel nécessaire à la lecture des livres. Cependant cette opération est assez simple, et elle permet ensuite de lire les livres numériques disponibles sur différents supports, de l'ordinateur à la liseuse en passant par le smartphone.

Contrairement aux autres documents, la durée du prêt est d'un mois. Au-delà de cette période, les documents empruntés ne sont plus accessibles. Par ailleurs, le verrou numérique, ou Digital Rights Management (DRM), impose aux bibliothèques de racheter le livre numérique après 30 lectures. De cette façon, l'auteur et l'éditeur perçoivent des droits, de la même façon que les bibliothèques rachètent régulièrement les livres abîmés, et paient à chaque fois un droit de prêt sur le livre en question.

Au niveau du contenu, la bibliothèque numérique contient plus de 4 000 livres pour adultes. C'est l'offre la plus importante de France en matière de bibliothèque numérique. Les livres

proposés par les bibliothécaires de la Ville de Paris sont aussi bien des romans français ou étrangers, des essais, des policiers, des nouveautés ou des best-sellers. En plus de ces 4 000 documents à la durée de prêt limitée, la bibliothèque numérique propose un catalogue de littérature classique à la consultation illimitée dans le temps.

1.2.3. Le service de portage à domicile

A la suite d'autres bibliothèques du réseau parisien, la bibliothèque André Malraux propose pour la deuxième année un service de portage à domicile. Ce service s'adresse autant aux personnes âgées ou handicapées qu'aux personnes qui sont bloquées chez elle temporairement. Certaines personnes peuvent aussi demander simplement le transport de leurs livres.

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert sans condition de diplôme. Ce service est assuré par un ou une volontaire âgée de 16 à 20 ans dans le cadre d'une mission de dix mois. Le volontaire reçoit une rémunération de l'Etat, puisqu'il s'agit d'un service mis en place par l'Etat⁴.

Les offres de service civique sont visibles sur internet. Le volontaire peut candidater à toutes les missions qui l'intéressent. Il se présente ensuite à un entretien de recrutement avec des professionnels intéressés par sa candidature. Lorsque le jeune est recruté, il se voit attribuer un tuteur ou une tutrice chargé(e) de l'encadrer et de remplir un bilan de la mission à la fin.

Cette année, Lise a pris en charge ce service. Arrivée en octobre, sa mission se termine en août. Lors de sa première visite, sa tutrice Laurence l'a accompagnée et l'a présentée aux bénéficiaires de ce service. Elle leur a demandé ce qu'ils aiment lire, et quelle quantité de documents ils lisent. Par la suite, elle choisit les documents et effectue ses visites seule, mais sa tutrice garde un œil sur son travail.

Lise a appris à rechercher les documents sur le catalogue, à les trouver dans la bibliothèque, et à trouver des documents qui plaisent à ses lecteurs. Elle prend rendez-vous avec ses lecteurs toutes les trois semaines, ce qui correspond à la durée d'emprunt des documents. Elle prête toutes sortes de documents, aussi bien des livres que des revues, des textes lus ou des CDs. Cependant, comme à la bibliothèque, l'emprunt des CDs et DVDs hors section jeunesse reste payant.

Selon les personnes, Lise reste plus ou moins longtemps. Pour certains, elle récupère

4 Source : SERVICE CIVIQUE. Le service civique c'est quoi ? [en ligne]. Disponible sur : www.service-civique.gouv.fr (consulté le 18/03/16)

simplement les livres à rendre et les ramène à la bibliothèque, en échange d'autres livres. D'autres personnes parlent avec elle, parfois pendant plusieurs heures, et profitent de sa présence pour sortir de leur isolement. Elle compte aujourd'hui dix bénéficiaires, tous semblent satisfaits de ce service.

Concernant la gestion de ce service, Lise tient à jour un tableau avec les coordonnées des bénéficiaires et leurs goûts en matière de documents. Parallèlement, elle note dans un cahier les documents qu'elle choisie, de manière à ne pas les reprendre la fois suivante.

La durée d'une mission de service civique est de dix mois, le portage à domicile est donc repris par une personne différente tous les ans.

1.3. La bibliothèque Malraux dans le réseau parisien

1.3.1. Organisation du réseau parisien

Les bibliothèques du réseau parisien sont divisées en deux catégories : les bibliothèques de prêt, comme la bibliothèque André Malraux, et les bibliothèques spécialisées. Le réseau comporte 72 bibliothèques, dont 57 de prêt, 16 médiathèques, et 15 patrimoniales et spécialisées. Il y a au moins une bibliothèque par arrondissement.

L'ensemble des bibliothèques de prêt de Paris propose au public plus de 2,6 millions d'imprimés, 6.000 abonnements à des revues et journaux, 570.000 CD, 200.000 DVD, des partitions, des méthodes de langues, etc...

Huit pôles de langues et cinq pôles musicaux forment une offre multisupports dans ces domaines tandis que des fonds thématiques sont présents dans certaines bibliothèques de prêt : par exemple, Judaïca, histoires ouvrières, poésie à Marguerite Audoux ou langues asiatiques à Jean-Pierre Melville. Cinq bibliothèques sont des pôles sourds.

L'ensemble du réseau totalise 78.000 m² dédiés à la lecture et 300.000 inscrits. Les bibliothèques font 13,33 millions de prêts par an, proposent 9.900.000 documents (3.400.000 en bibliothèques de prêt et 6.500.000 en bibliothèques spécialisées), dont 292.000 nouveaux documents acquis en 2015. 800 postes informatiques sont en libre-service, et près de 3.000 actions culturelles sont organisées chaque année.

Les bibliothèques ont aussi une réserve centrale, où sont gardés les livres peu empruntés ou précieux du réseau. Les lecteurs peuvent réserver des livres de la réserve centrale dans n'importe quelle bibliothèque. Le document arrivera dans un délai de deux à quatre jours dans la bibliothèque où l'utilisateur l'a réservé. Ce service permet aux bibliothécaires de garder de la place dans leurs rayons, tout en gardant les livres accessibles. En outre, la Réserve centrale des bibliothèques compte 246.000 documents référencés au sein d'un catalogue informatique. Ces documents sont répartis comme suit :

- Livres adultes : 150 400
- BD : 5 200
- CD : 72 000
- Livres lus : 800
- Partitions : 4 900⁵

5 Source : PARIS. Les bibliothèques municipales de prêt [en ligne]. Disponible sur :



On remarquera que la réserve ne garde pas de livres de la section jeunesse. A la bibliothèque André Malraux, les romans mis « en réserve » sont rangés sur les étagères du bureau d'Emilie, la responsable de section, tandis que les albums sont rangés dans deux placards cachés dans la section.

1.3.2. Le Service des Documents et des Echanges

Le Service du document et des échanges est essentiel au bon fonctionnement du réseau des bibliothèques de Paris. Tous les documents passent par lui, depuis le collectif de veille jusqu'au prêt de documents d'une bibliothèque à une autre, dans le cadre d'une animation notamment.

Le S.D.E. joue un rôle essentiel dans le processus d'acquisition.

Régulièrement, des collectifs de veille se réunissent et donnent leur opinion concernant les dernières nouveautés. A la fin de chaque réunion, le S.D.E. envoie la liste des documents évoqués sur la partie veille du S.I.G.B. Vsmart avec une analyse plus ou moins longue, une recommandation d'achat ou non et une indication du public visé.

Les collectifs de veille sont constitués de bibliothécaires volontaires. Chaque comité a un thème bien précis, comme les albums jeunesse ou la musique jazz. Evidemment, il y a un collectif de veille par type de document ou par genre. On trouve des collectifs pour les genres musicaux, les genres de romans et les différents types de supports pour la jeunesse (album, roman, BD...).

Les listes servent de base de travail pour les acquisitions. Les bibliothécaires de chaque section se réunissent régulièrement pour travailler sur les listes envoyées par le S.D.E.

Elles sont divisées en trois catégories : les listes rapides, normales et suivies. Les listes rapides concernent les livres attendus et les best-sellers. Les listes suivies regroupent les suites de séries, aussi bien en bandes dessinées que manga ou romans. Enfin, les listes normales présentent les autres nouveautés disponibles évoquées lors des collectifs de veille.

Ces listes servent de base pour les acquisitions. Les bibliothécaires se réunissent régulièrement par section pour regarder ensemble les listes normales et rapides et choisir les livres qu'ils achètent ou non. Les réunions de la section adultes ont lieu une fois par semaine pour les listes rapides et celles pour les listes normales ont lieu deux fois par mois. La périodicité peut varier selon la section.

Pour aider à ce choix, les bibliothécaires peuvent se rendre au S.D.E. sur inscription pour consulter directement les documents qui figurent sur les listes. Le fait d'avoir vu les documents est plus concret qu'une simple recherche sur Internet. Au fur et à mesure qu'ils choisissent les documents à acheter, les bibliothécaires remplissent un bon de commande à renvoyer au S.D.E. qui commande ensuite les documents aux fournisseurs.

Lorsque les documents arrivent à la bibliothèque, ils sont déjà catalogués et équipés, il n'y a plus qu'à vérifier la cote et à les rentrer dans le catalogue. Cette simplification des tâches est elle aussi due au S.D.E.

Les bibliothèques peuvent aussi passer des commandes directes à leurs fournisseurs pour

<http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/culture-et-patrimoine/bibliotheques/les-bibliotheques-municipales-de-pret-2504> (consulté le 11/03/16)

des documents qui ne seraient pas sur les listes du S.D.E. Cela arrive souvent pour les CD, et presque systématiquement pour les DVD. Les suggestions des usagers peuvent aussi faire partie d'une commande directe.

A la différence des commandes via le S.D.E., les documents qui arrivent en commande directe doivent être catalogués et équipés par les bibliothécaires. Cependant cela permet de répondre à la demande des usagers et de proposer des documents que le S.D.E. n'a pas retenu, mais qui parfois peuvent plaire aux usagers.

1.3.3. Le pôle sourds

La bibliothèque André Malraux fait partie des cinq bibliothèques avec une spécialité « pôle sourds » de la Ville de Paris. A ce titre, elle propose un fonds de documentaires sur la culture sourde et le monde des sourds, ainsi que quelques fictions traitant spécifiquement du monde des sourds. Ce fonds regroupe aussi bien des livres que des DVD et des revues. Il est en premier lieu à destination des personnes sourdes, malentendantes et des personnes intéressées par la langue des signes et les problématiques liées à la surdit  totale ou partielle.

Isabelle et Dominique recherchent aussi des documents de fiction li s   la culture sourde ou dont l'un des personnages est sourd. Ces documents sont int gr s dans le fonds g n ral, un pictogramme repr sentant deux mains dans un carr  rose permet de les reconna tre.



Illustration 2: Ce pictogramme permet d'identifier une r f rence   la surdit  ou au monde des sourds.

Le fait d'int grer ces  uvres dans le fonds g n ral r pond   une volont  de ne pas mettre   l' cart le public sourd ou malentendant, et de mettre ces livres   disposition de tous. De m me, la pr sence de sous-titres pour sourds et malentendants sur un DVD est depuis peu signal e par un autocollant sur la jaquette du DVD.

Les deux biblioth caires du p le sourds organisent aussi des actions de m diation comme des heures du conte bilingues ou des pr sentations d'applications pour tablettes. Ces animations sont accessibles aussi bien aux sourds ou malentendants qu'aux entendants. Elles ont pour but de familiariser les lecteurs avec la langue des signes et de permettre une discussion   l'issue de l'animation pour que chacun puisse  changer. Le programme des

animations du pôle sourds est affiché chaque mois à tous les étages de la bibliothèque.

En tant que membre des cinq pôles sourds, la bibliothèque André Malraux est présente sur les réseaux sociaux, sous le nom de Bibliopi. Sur youtube, les pôles sourds proposent un glossaire du vocabulaire bibliothéconomique en langue des signes, Les cinq pôles sourds tiennent également un blog en commun, www.bibliopi.wordpress.com.



Illustration 3: La page d'accueil du blog des cinq pôles sourds de Paris.

Depuis le mois de mars, le pôle sourds d'André Malraux diffuse sa propre infolettre à tous les lecteurs qui en font la demande. Celle-ci est plus ciblée et plus courte que l'infolettre globale de la bibliothèque. L'idée est de rendre les actions de médiation plus visibles que sur de simples affiches⁶. Par ailleurs, j'ai réfléchi avec Valérie à une nouvelle affiche pour présenter les animations des cinq pôles sourds. Elle sera encore un peu retouchée, cependant ce modèle a plu à l'ensemble de l'équipe des cinq pôles sourds.

6 Voir l'infolettre en annexe.



2. Etat des lieux des collections

2.1. Statistiques des non-sortis, nombre de documents

2.1.1. Jeunesse

La section jeunesse compte 7 718 documents qui n'ont pas été empruntés depuis au moins 2014. Ces documents doivent donc être traités dans le cadre de ce désherbage. Sur un fonds total de 30 194 documents, c'est environ un tiers du fonds qui n'est pas sorti en 2014 ni en 2015. Sachant que la section jeunesse ne compte que sept personnes, c'est un très gros travail.

A savoir que sur ce chiffre de 7 718 documents, 2 576 sont des documentaires. Les documentaires sortent par nature moins que les fictions, que ce soient des albums ou des romans, mais ils sont plus consultés sur place. Des enfants viennent régulièrement faire leurs devoirs à la bibliothèque, et ils nous demandent souvent des documentaires, qu'ils remettent ensuite sur les étagères. Les bibliothécaires ont malgré cela conscience qu'un désherbage des documentaires est aujourd'hui nécessaire.

Ce chiffre comprend aussi 160 diapositives, qui ne sortent évidemment pas du fait de l'évolution des technologies et de la disparition progressive de ce support. La bibliothèque André Malraux est l'une des dernières à en avoir, c'est pourquoi certaines bibliothécaires veulent les garder.

Ce résultat s'explique par d'autres facteurs. D'une part, la bibliothèque accueille beaucoup moins de classes qu'auparavant. Or les accueils de classe sont un moyen privilégié pour présenter des livres et les prêter aux élèves, et donc les faire sortir des rayons.

D'autre part, 756 documents avaient des statuts particuliers du type « mise de côté pro » ou « équipement ». Lorsque les bibliothécaires voient ces statuts, ils hésitent à prêter le document, car il peut avoir été remis en rayon par mégarde. Mais la majorité des livres avec ces statuts sont bel et bien « mis de côté » dans les bureaux des bibliothécaires, et ne peuvent donc pas être empruntés. C'est pourquoi ils apparaissent sur cette liste.

2.1.2. Adultes et pôle sourds

La section adultes compte 10 005 documents non-empruntés depuis au moins 2014. Parmi ces documents, la majorité sont des documentaires. Ce n'est pas surprenant, puisqu'il y a en tout 58 748 livres imprimés dans la section adultes. C'est finalement assez peu en proportion. Cela s'explique à la fois par le public qui est inscrit à la bibliothèque et par l'aménagement de la bibliothèque en elle-même.

Les chiffres montrent que le public de la bibliothèque est en grande partie majeur. De plus, la bibliothèque André Malraux est la seule bibliothèque du 6^e arrondissement. Même si seuls 9 % des habitants de cet arrondissement sont inscrits en bibliothèque, ils font quand même 35 % des emprunts à la bibliothèque. De plus, la section adultes de la bibliothèque propose un fonds important de littérature française et étrangère. Même si la volonté de départ était peut-être de s'adapter au niveau socio-professionnel du quartier, ce fonds attire certainement des usagers qui n'habitent pas à proximité.



Le pôle sourds a ses collections réparties sur deux étages, en section adultes et en section jeunesse. Etant donné que les deux bibliothécaires qui s'en occupent sont rattachées à la section adultes, j'ai choisi de parler de leur participation au désherbage en même temps que du travail dans la section adultes.

Sur l'ensemble de leur fonds, Isabelle et Dominique comptent 141 documents non-sortis depuis 2014. Si l'on considère que leur fonds compte en tout 706 documents, les non-sortis ne représentent qu'une faible proportion. De plus, il s'agit d'une spécificité de la bibliothèque, les étagères manquent de visibilité aussi bien en section adultes qu'en section jeunesse, et la signalétique indique mal ces étagères aux deux étages. Selon moi, la visibilité du pôle sourds de la bibliothèque André Malraux se fait surtout grâce aux deux bibliothécaires qui y travaillent et aux animations qu'elles organisent. Ces animations sont, elles, bien visibles puisque les affiches sont accrochées dans toute la bibliothèque au même titre que les autres. Par ailleurs, Isabelle et Dominique ont développé leur réseau et continuent de l'agrandir à chaque intervention, que ce soit dans la bibliothèque ou hors les murs. Cela permet d'attirer petit à petit des personnes sourdes ou malentendantes à la bibliothèque. Plusieurs bibliothécaires qui ne font pas partie du pôle sourds se forment aussi à la langue des signes afin de pouvoir accueillir et renseigner les usagers sourds ou malentendants en l'absence de Dominique et Isabelle.

2.1.3. Vidéothèque et discothèque

La vidéothèque totalise quant à elle 281 documents à traiter. Il ne s'agit que de livres sur le cinéma ou l'informatique. Cette section compte 796 livres au total, les livres à traiter ne représentent donc qu'une faible partie. De plus, cette section propose surtout des DVD, et les statistiques montrent que tous les DVD ont été empruntés au moins une fois au cours des deux dernières années. C'est plutôt positif, étant donné que le fonds est encore en phase d'expansion. Cela prouve que les acquisitions des bibliothécaires plaisent à leur public, et que les bibliothécaires savent faire attention aux attentes de leur public et à leurs goûts en matière de films.

A propos de leur public, les bibliothécaires de la vidéothèque ont choisi de simplifier la cote de leurs livres pour faciliter les recherches des usagers. Ce changement est encore assez récent, et cela peut influencer sur les statistiques d'emprunt des documents. Les cotes qui suivaient auparavant la classification Dewey comme le reste de la bibliothèque ont toutes été remplacées par des lettres : REAL pour réalisateur, ACT pour acteur, LOG pour logiciel... Ces cotes, plus intuitives pour les usagers comme pour les bibliothécaires, diminueront certainement le temps de recherche des usagers, et leur donneront peut-être envie d'emprunter plus de livres ou de revenir plus souvent pour les consulter. Le fait est qu'il est plus agréable de pouvoir être autonome lors de ses recherches que d'avoir à demander au bibliothécaire de faire une recherche.

Pour finir, la discothèque a 1965 documents à désherber. De la même manière que pour la vidéothèque, il ne s'agit que de livres. Cela signifie que les CD sont tous empruntés au moins une fois dans l'année, ce qui n'est pas négligeable sur un total de

2.2. L'espace, une réflexion globale

2.2.1. Situation actuelle

La bibliothèque André Malraux a une superficie de 1500 m² sur trois étages, dans un immeuble à l'angle de la rue de Rennes et du boulevard Raspail. Le premier étage est consacré à la section jeunesse, le deuxième à la section adultes et le troisième à la vidéothèque et la discothèque. Les collections du pôle sourds sont réparties entre les sections jeunesse et adulte, selon le public visé.

L'étage de la vidéothèque et discothèque dispose de deux grands espaces séparés par un tournant, avec un accès de chaque côté. D'un côté, les DVDs sont rangés dans deux rangées de bacs au milieu de la pièce. Des ordinateurs en accès libre sont disposés de chaque côté, ainsi qu'une table et des fauteuils à côté des revues sur le cinéma et l'informatique. Du côté de la discothèque, les CD sont rangés dans des bacs au milieu de la pièce et le long d'un mur. Les livres sur des musiciens ou des genres musicaux sont quant à eux rangés le long d'un mur.

La section adultes a aussi les deux accès, l'un du côté de la rue de Rennes, l'autre du côté du boulevard Raspail. En entrant par la rue de Rennes, le lecteur trouve à sa droite les revues et les bandes dessinées, ainsi qu'un accès à la salle de lecture. A gauche, le lecteur trouve les bureaux de prêt et de retour des documents, puis le fonds sourds et les romans. A la fin des romans, le lecteur arrive à l'entrée du côté du boulevard Raspail. Il trouvera dans le couloir sur sa gauche le début des documentaires, puis la salle de lecture. S'il continue tout droit après le bureau de renseignements, le lecteur trouve une salle avec les documentaires de 190 à 890. La salle suivante contient les documentaires de la classe 900 et les grands formats.

Quant à la section jeunesse, elle est coupée en deux par un mur. Les documentaires sont rangés d'un côté du mur. L'espace de l'autre côté est plus vaste. Il contient les contes, les albums de la crèche à la maternelle, les romans, des livre-jeux et les bandes-dessinées, ainsi qu'un petit espace qui sert de salle d'animation. Cet espace est principalement utilisé par la section jeunesse et le pôle sourds⁷.

Dans le cadre de la réflexion actuelle autour de la politique documentaire et du projet d'établissement de la bibliothèque André Malraux, une réunion a été organisée le 26 février avec des volontaires de chaque étage afin de commencer à réfléchir à un aménagement différent des lieux.

Plusieurs constats ont été faits :

2.2.2. Défauts soulevés

La réunion a commencé par un tour de table où chacun a donné son opinion concernant l'agencement de la bibliothèque.

La responsable de la section jeunesse a constaté un manque d'espaces pour les animations de petites formes, et la problématique d'un minimum de contraintes physiques et de modulations d'espaces. De fait, la section jeunesse est la seule à avoir un espace pour les animations, mais cet espace n'est pas assez grand pour accueillir les spectacles et heures

⁷ Voir le plan des différents espaces en annexe.



du conte bilingues par exemple. Dans la configuration actuelle, il faut sans cesse déplacer les bacs du fonds bébé, voire les bacs des albums, pour accueillir tout le monde.

Stéphanie, qui travaille à la discothèque, soulève une trop grande promiscuité dans l'espace Multimédia. Plusieurs usagers s'en sont plaints. A l'origine, les ordinateurs avaient été placés ainsi de manière à pouvoir faire des ateliers multimédia comme cela se fait dans d'autres bibliothèques. La bibliothèque n'en propose pas actuellement, c'est un point qui mériterait d'être réfléchi, pour le confort des usagers.

Par ailleurs, le mobilier de la discothèque est vieillot, et il manque un espace de travail à cet étage.

Pour le pôle sourds adultes, Isabelle souhaiterait avoir un espace convivial, un lieu avec des sièges qui permette une discussion entre lecteurs ou avec les lecteurs. Le fonds sourds manque d'espace pour être valorisé, et manque de visibilité. De plus, la signalétique générale lacunaire n'aide pas à le trouver. Elle souhaiterait aussi avoir accès à un espace d'animation fermé pour les ateliers d'initiation à la langue des signes.

Dominique et Marie-Laure travaillent dans la section adultes. Elles trouvent que l'espace des bandes dessinées et celui des revues manquent de convivialité, notamment à cause de l'alignement des chaises en métal et de l'éclairage. D'un point de vue pratique, la zone du bureau des inscriptions de l'étage manque d'espace et de confidentialité.

Dans l'ensemble, tous étaient d'accord sur ces points, et chacun a proposé des solutions d'aménagement différentes.

2.2.3. Propositions en devenir

Emilie a imaginé un découloignement total des collections en appliquant la distinction entre zones chaudes et zones froides en terme de bruit à des étages différents. Cependant il faudrait penser à la Wifi, qui n'est installée que dans la salle de lecture de la section adulte pour des raisons de sensibilité, et à la RFID qui n'est installée qu'à l'étage discothèque-vidéothèque. Par ailleurs, les bureaux du personnel qui gère les collections doivent idéalement être au même étage que les collections. Emilie s'interroge aussi sur le devenir de la 2^e salle des documentaires, qui pourrait être exploitée différemment, de même que l'espace revues, la salle de lecture et la salle d'animation.

Pour mieux mettre en valeur les CD, Stéphanie propose de ranger les CD d'opéras sur des tablettes.

Concernant le pôle sourds, Isabelle propose de rassembler les fonds sourds Adultes et Jeunesse s'il y a découloignement des collections.

Les propositions de créer un salon de lecture à l'emplacement actuel du Fonds local et d'avoir une salle de lecture pour travailler en groupe, ou bien une salle pour la consultation silencieuse ont aussi été émises.

Après ces idées intéressantes, Anne a proposé ce à quoi elle avait réfléchi en amont. Pour la section adultes, elle propose de repenser l'entrée Raspail, ce qui entraînera un

réaménagement de la salle des romans. Pour la salle des romans, elle pointe la nécessité de rayonnages moins hauts pour ne pas boucher la vue à l'entrée Raspail et parce que c'est un lieu de passage vers les documentaires et l'entrée Rennes. Elle voudrait aussi améliorer la mise en valeur des collections en arrangeant différemment les tables et présentoirs. Il faudrait agrandir et mieux mettre en valeur le fonds Sourds, et éventuellement créer un fonds Facile à lire. Anne s'interroge aussi sur un possible regroupement du Fonds Sourds, du futur Fonds Facile à lire, des livres en Gros caractères et des Textes lus. Elle souhaite conserver une salle de lecture calme et spacieuse. Par ailleurs, elle souligne le fait que la politique documentaire concernant les usuels, qui n'est pas encore définie, aura des conséquences sur la salle de lecture.

D'autre part, la photocopieuse pourra être déplacée, de même que le fonds local et le fonds malrucien. Cela permettrait d'envisager un coin convivial à l'emplacement actuel de la photocopieuse. Les banques de prêt pourraient aussi être déplacées.

Concernant le coin des revues, il pourrait gagner en espace et en confort. Les fauteuils en métal ne sont pas confortables et encombrant un endroit où la circulation est difficile. Il est important de conserver les murs de l'espace des BD accessibles pour y accrocher les expositions. Il serait bien d'aménager un espace pour les animations adultes et d'anticiper en vue de la rénovation de l'éclairage et de l'installation d'automates de prêt/retour.

2.3. La nécessité d'une charte de politique documentaire

2.3.1. Qu'est-ce qu'une charte documentaire⁸ ?

Une charte documentaire, ou charte des collections, est un document qui permet de définir la politique documentaire d'une bibliothèque.

L'article 7 de la Charte des bibliothèques de 1991 recommande que « chaque bibliothèque doit élaborer et publier la politique de développement de ses collections et de ses services en concertation avec les bibliothèques proches ou apparentées.⁹ Dans son ouvrage *Les politiques d'acquisition*, Bertrand Calenge commente cette recommandation et propose de ne pas rédiger un unique document mais de distinguer trois textes :

- la charte des collections, qui "propose les objectifs documentaires généraux, établit les principes de constitution des collections, en apportant un soin particulier aux usages privilégiés qui guideront les bibliothécaires",
- le plan de développement des collections,

8 Source : ENSSIB ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHÈQUES. Qu'est-ce qu'une charte documentaire? [en ligne]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/content/quest-ce-quune-charte-documentaire> (consulté le 20/03/16)

9 Source : CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES. Charte des bibliothèques. 1991 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1096> (consulté le 9/11/2010)

- les protocoles de sélection.¹⁰

Voilà la définition qu'il donne de la charte des collections quelques années plus tard, dans l'ouvrage *Conduire une politique documentaire* :

"La charte des collections : L'expression publique de la politique d'acquisition est représentée par la charte des collections. C'est en quelque sorte la référence constitutionnelle de la politique documentaire, et à ce titre :

- elle est de préférence validée par la tutelle de la bibliothèque;
- elle fixe les grands cadres de référence des autres documents de travail;
- elle est révisable régulièrement sous condition de négociation réfléchie quant aux objectifs principaux de la bibliothèque.

Affirmant les priorités de constitution et de valorisation des collections, ce document répond à un souci de clarification des orientations pour l'ensemble des personnels, de pédagogie vis-à-vis des publics, d'identification des axes documentaires pour les partenaires et de lisibilité pour les tutelles. ..."¹¹

2.3.2. Etude de la charte documentaire de Toulouse

J'ai travaillé sur la charte de politique documentaire de Toulouse pour mettre en lumière les principes à intégrer dans la future charte de politique documentaire de la bibliothèque André Malraux. Bien que les deux bibliothèques ne soient pas identiques dans leur fonctionnement, plusieurs points sont ressortis :

Le premier point concerne les suggestions d'achat. La bibliothèque de Toulouse n'achète pas toutes les suggestions d'achat, cependant elle essaie de couvrir tous les points de vue sur un sujet afin que le lecteur puisse se faire sa propre opinion. Par ailleurs, le refus d'achat d'une suggestion doit être motivé et une réponse doit être donnée à chaque usager. En cas de refus, les bibliothécaires de Toulouse regardent si le livre est disponible dans une autre bibliothèque locale ou via le Prêt Entre Bibliothèques (PEB).

Si la même thématique est demandée plusieurs fois par plusieurs usagers, les bibliothécaires achètent éventuellement des livres sur le sujet. Par ailleurs, un état des lieux est fait tous les ans à partir des cahiers de suggestions d'achat afin de réévaluer la pertinence du fonds.

La charte documentaire de Toulouse évoque aussi l'intervention ponctuelle de spécialistes de certains domaines qui peuvent évaluer la pertinence du fonds dans leur domaine précis et souligner d'éventuels manques. Les acquéreurs doivent être en réflexion permanente pour rendre les fonds plus attractifs, notamment pour les non-fréquentants.

Concernant les fonds pour adultes, la charte conseille de ne pas censurer l'offre éditoriale et de ne pas chercher à éduquer son public, mais plutôt d'élargir l'offre au maximum pour que

10 Source : CALENGE Bertrand. Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque. Paris : Cercle de la librairie, 1994

11 Source : CALENGE Bertrand. Conduire une politique documentaire. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1999. 2-7654-0717-7

tous y trouvent leur compte.

En matière d'interdiction, les bandes dessinées doivent être interdites selon les mêmes critères dans toutes les bibliothèques du réseau, et il est important de suivre les interdictions légales et les recommandations du ministère de la culture concernant les DVDs.

Le principe de complémentarité des collections est essentiel dans la politique d'acquisition de Toulouse. En effet, les différents établissements du réseau se consultent lors des acquisitions, de sorte que certains documents ne sont disponibles que dans l'une des bibliothèques du réseau. Cette complémentarité concerne tous les documents du réseau, aussi bien physiques que numériques : l'offre numérique de Toulouse est conçue pour être complémentaire de l'offre physique.

Ce principe de complémentarité s'applique en particulier lorsqu'une bibliothèque manque de place ou pour s'adapter au nombre de livres existants, aux demandes des usagers et aux différents niveaux de lecture. Des livres très spécialisés ne seront pas achetés par toutes les bibliothèques non plus. A l'inverse, si un public prioritaire ou peu mobile demande beaucoup certains documents, le réseau de Toulouse multipliera les points d'accès aux documents.

Du fait de l'importance du numérique à Toulouse, cette offre est bien visible : les bibliothécaires vont jusqu'à mettre des fantômes dans les rayons pour signaler un document disponible au format numérique. De même, les ateliers de médiation autour du numérique sont nombreux.

La charte de Toulouse insiste sur la volonté de relier les collections entre elles par des renvois de la signalétique pour indiquer au lecteur où se trouvent les documents sur un sujet similaire. Les collections numériques sont intégrées à ces renvois systématiques, pour informer sur les usages possibles de Cairn et inviter les lecteurs à l'utiliser dans le pôle société par exemple.

Pour en revenir au désherbage, les bibliothèques de Toulouse privilégient la règle de la non extension des collections et le principe d'une sortie pour une entrée, dans les espaces en libre accès comme dans les réserves. Plusieurs critères de désherbage sont proposés :

- l'état physique du document : documents détériorés, d'aspect vieillissant
- l'intérêt du document
- la cohérence du document dans la collection : information redondante avec d'autres, aucun élément nouveau
- les usages des publics : ne maintenir dans la collection que les documents consultés et empruntés
- les logiques de complémentarité dans le réseau de la bibliothèque
- les complémentarités implicites au niveau local
- les plans de conservation partagés en œuvre au niveau régional : valable à Paris ?
- Les contraintes physiques des établissements : présence ou absence de locaux de stockage et importance de ceux-ci
- L'importance des budgets d'acquisition

Cette charte préconise de désherber les fonds au minimum une fois par an.

2.3.3. Les conclusions à en tirer pour la bibliothèque André Malraux

J'ai tiré quelques questions de cette étude :

Les bibliothécaires doivent-ils acheter toutes les suggestions d'achat ? Faut-il couvrir tous les sujets ? Si la même thématique est demandée plusieurs fois par plusieurs usagers, le bibliothécaire doit-il acheter des livres sur le sujet ? Faut-il associer le public aux acquisitions ? Pourquoi les membres des collectifs ne sont-ils pas acquéreurs dans leur domaine ?

Serait-il pertinent d'effectuer un état des lieux annuel à partir des cahiers de suggestion pour réévaluer la pertinence du fonds ?

L'avis d'experts (universitaires, spécialistes d'une discipline) pourrait-il être requis occasionnellement pour diagnostiquer d'éventuels déséquilibres au sein d'une collection ?

Faudrait-il élargir les collections pour attirer un nouveau public ?

Le public de la bibliothèque est-il induit par les collections, leur agencement, le fonctionnement de la bibliothèque, ou les collections sont-elles induites par le public local ?

Faudrait-il coordonner les acquisitions avec les autres bibliothèques pour avoir des collections complémentaires ?

Faudrait-il refaire des ateliers de médiation autour des outils numériques ? Y a-t-il une demande de la part des usagers ?

L'offre numérique de la bibliothèque est-elle conçue pour être complémentaire des livres ?

La bibliothèque est-elle bien visible et active sur Internet ? Devrait-elle être plus visible ? Cela dépend en partie de son public, car tous les usagers ne vont pas sur Internet, cependant Internet pourrait lui permettre de toucher un public différent de celui qui vient à la bibliothèque.

Le dernier point concerne la signalétique. A Toulouse, la signalétique inclue des renvois vers des documents similaires. Cela pourrait être utile pour les documentaires adultes et le fonds sourds qui est sur deux étages.

Ces quelques questions devraient aider à continuer la réflexion en cours, aussi bien au niveau de l'agencement de la bibliothèque qu'au niveau de la gestion des collections. Certains points comme les ateliers de médiation autour des outils numériques sont déjà en cours de réflexion. En effet, la réflexion sur l'agencement des locaux montre que les usagers du cinquième étage aimeraient que les ordinateurs soient moins proches. Or la raison de cette proximité était l'envie de faire des ateliers numériques. Cette question devra donc être élucidée rapidement.

De même, la question de la complémentarité des collections entre les bibliothèques du réseau s'est posée lors de la réunion sur la politique documentaire. Certains bibliothécaires pensent qu'il faudrait s'appuyer davantage sur la réserve centrale, quitte à ce que les usagers attendent quelques jours avant d'avoir le livre entre les mains. C'est une question qui va revenir lors de futures réunions.

Les critères de désherbage à Toulouse sont à peu près les mêmes qu'à André Malraux.



3. Travail concret sur les collections

3.1. Désherbage

3.1.1. Définition

Le désherbage consiste à retirer des rayonnages en magasin ou en libre-accès les documents qui ne peuvent plus être proposés au public. On parle également d'élagage, de retrait des documents, ou de révision, de réévaluation, de requalification des collections. Si un document est retiré définitivement du fonds il peut alors être:

- Réformé puis recyclé selon des principes définis
- remplacé par une édition plus récente ou par un autre support (cas d'une encyclopédie papier remplacée par une version numérique)
- remplacé par un substitut si épuisé
- relégué dans un dépôt (un magasin ou un lieu de stockage où il restera disponible sur demande)

Mais un document peut aussi être réparé, retiré momentanément, redirigé vers une bibliothèque plus adaptée... Désherber ne veut donc pas forcément dire détruire mais redistribuer, dans des bibliothèques ou des sections plus appropriées, les ouvrages mal ou peu utilisés.

Le désherbage est aussi entendu comme la révision critique des collections, celles-ci étant alors réévaluées afin de décider du retrait ou non de certains documents. Une sélection est donc effectuée et donne lieu à un remodelage des collections, avec d'éventuelles nouvelles acquisitions.

Le désherbage sert principalement à élaguer la collection de documents qui n'y ont plus leur place, aérer les rayonnages (facilitant ainsi l'accès aux documents, valorisant certains ouvrages moins «noyés dans la masse»), actualiser les collections, évaluer la cohérence d'un fonds et sa pérennité. Il permet aux bibliothécaires d'approfondir leur connaissance des fonds et de veiller à la qualité de ce qui est offert plutôt qu'à la quantité. Les éliminations sont donc décidées en fonction de critères pratiques et intellectuels et découlent d'une analyse fine de chaque document, dans le contexte d'une collection particulière.

Les critères seront variables selon les paramètres suivants:

- Le statut et les missions de l'établissement (lecture publique, vocation patrimoniale, spécialisation...)
- Les supports des documents à désherber (livres, cd, vidéos, périodiques, ressources numériques...)
- Les domaines du savoir concernés (les critères ne sont pas les mêmes pour des documents scientifiques, vite obsolètes, et des documents littéraires)
- La politique documentaire propre à l'établissement (priorités, actualité, exhaustivité ou non, spécialisation ou encyclopédisme...): le désherbage fait partie du plan de développement des collections (avec un conspectuspar exemple).

La méthode loup propose de prendre en compte des critères basés sur l'état physique,

l'actualité et l'usage du document, la redondance et l'adéquation du contenu aux publics et aux missions de la bibliothèque.

Outre la date d'édition et le nombre de prêts, on prendra en compte les critères de l'acronyme aide-mémoire « IOUPI»:

I comme Incorrect

O comme Ordinaire, superficiel, laid

U comme Usé, détérioré, laid

P comme Périmé, obsolescence du document

I comme Inadéquat, ne correspond pas au fonds¹²

3.1.2. Mise en œuvre concrète

La première réunion sur la politique documentaire en général, et le désherbage en particulier a eu lieu le 11 février. Francis, le directeur, a commencé par présenter les statistiques des documents non-sortis depuis 2011, puis il a laissé la parole à tout le monde. Chacun est tombé d'accord pour dire qu'il était nécessaire de désherber, mais qui fallait quand même réfléchir avant de sortir des documents du fonds. De même, il faut conserver quelques documents sur chaque thème afin que les bibliothécaires trouvent de quoi faire leurs animations, sans avoir à racheter des documents à chaque fois.

Une fois tout le monde d'accord, une méthodologie a été amorcée. Les documents non-sortis depuis 2011 seraient les premiers visés par le désherbage. Parmi eux, les documents avec un statut particulier (en traitement, équipement, mis de côté Pro, manquant...) devaient être cherchés en premier. Les statuts ont été répartis entre les collègues de chaque section, et le travail a commencé. Chacun s'est trouvé avec une liste plus ou moins importante de documents à chercher chaque jeudi et vendredi matin, puisque la bibliothèque est entièrement fermée au public ces matins-là.

J'ai participé à cette première phase en section jeunesse. La majeure partie du temps, nous devons chercher en rayon des documents qui n'étaient pas sensés y être. J'ai dû retrouver trois livres en tout en rayon. Une fois que nous avons cherché tous les documents d'une liste¹³ et noté au fur et à mesure les documents que nous ne trouvions pas, il fallait vérifier sur le logiciel Vsmart si les documents étaient empruntés. Ces documents étaient alors sauvés du pilon. Les documents qui n'étaient ni en rayon, ni ailleurs dans la bibliothèque, ni empruntés étaient directement pilonnés. Pour les documents non trouvés avec le statut « mis de côté Pro », qui correspond à tous les documents que les collègues mettent de côté pour leurs animations, la liste a été envoyée à tous les collègues de la section, qui doivent ensuite vérifier qu'ils n'ont pas gardé les livres en question dans leur bureau en oubliant de les remettre en rayon. S'ils ne sont plus utilisés, ces livres doivent être remis en rayon, pour

12 Source : ENSSIB ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHÈQUES. Désherber en bibliothèque [en ligne]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1735-desherber-en-bibliotheque.pdf> (consulté le 20/03/16)

13 Voir un extrait de liste en annexe

qu'ils aient une chance d'être emprunté, et ainsi d'échapper au pilon. De fait, un livre qui reste dans un bureau est introuvable pour un lecteur, et donc n'est pas emprunté.

Nous sommes ensuite passé aux documents non-sortis depuis 2011 sans statut particulier. Ces documents sont disponibles en rayon, mais ils ne sont pas ou très peu empruntés. Là encore, j'ai participé à ce travail pour la section jeunesse. J'ai sorti du fonds « Bébé » tous les livres qui étaient sur la liste et les ai mis dans l'atelier pour que les collègues puissent les voir et essayer de noter dans un carnet les raisons de leur faible emprunt. J'ai fait de même avec une partie des albums. Ce fonds est nettement plus important que le fonds « Bébé », et nous étions plusieurs à nous en occuper.¹⁴ Comme pour les statuts particuliers, les albums qui étaient empruntés au moment de la recherche n'ont pas été pilonnés.

3.1.3. Bilan

A mon départ, tous les documents non sortis depuis 2011 de la section jeunesse ont été traités. Concernant les non-sortis avec statut particulier, seuls les mis de côté pro n'ont pas tous été cherchés, du fait de l'absence tour à tour des collègues de la section jeunesse. Nous avons déjà pilonné un certain nombre de documents, mais il reste du travail, notamment du côté des albums qui représente une part importante des non-sortis. Le désherbage des documentaires n'est pas commencé, et il prendra du temps. Les bandes dessinées, DVD et revues n'ont pas non plus été désherbées pour le moment, mais elles sont, à mon sens, moins problématiques que les albums ou les documentaires. Les CD, livres-CD et contes devront aussi être désherbés, ainsi que les romans et premières lectures. Le fonds « pour grands » sort peu du fait de son emplacement dans la bibliothèque (en-dessous des romans). Il sera désherbé au même titre que les autres fonds.

Par ailleurs, j'ai élagué le fonds des diapositives, qui sont rangées dans le grand bureau et ne sont plus empruntées, du fait de l'évolution des supports. Les diapositives n'apparaissent donc plus sur le catalogue et ne peuvent plus être prêtées, cependant la bibliothèque les garde pour un potentiel amateur. De plus, Catherine a la possibilité d'amener son appareil personnel pour projeter des diapositives lors d'une animation si elle le souhaite.

La section adultes est elle aussi en plein désherbage, mais le nombre plus important de bibliothécaires fait que le travail semble y avancer plus vite qu'en section jeunesse.

Après la réunion générale sur la politique documentaire de janvier, l'équipe de la section adultes a demandé une réunion avec Anne et Francis afin d'avoir une méthodologie un peu plus précise et de se répartir le travail. Anne a proposé un document de méthodologie¹⁵ qui propose de s'occuper dans un premier temps des documents qui ne sont pas sortis depuis 2009, 2010 ou 2011, puis de ceux qui ne sont pas sortis depuis 2012, et pour finir des documents non sortis depuis 2012 et 2013.

Lors de la première étape, les 2918 documents concernés ont été pilonnés sans examen. Cela a permis d'aérer les rayonnages et ainsi de pouvoir ranger plus facilement.

14 Voir la répartition des fonds pour la jeunesse en annexe.

15 Voir ce document en annexe.

Pour la deuxième étape, les bibliothécaires ont pilonné sans examen tous les documents qui étaient déjà présents à la réserve centrale.

La troisième étape demande un travail plus fin sur les documents restants. En effet, les documents dont le dernier emprunt date de 2013 sont plus récents, ils peuvent être encore empruntés. De même pour les documents dont le dernier emprunt date de 2012 qui ne sont pas présents à la réserve centrale. Il ne faut pas se fier qu'aux chiffres, il importe de ne pas pilonner un livre qui pourrait peut-être intéresser des lecteurs. Il suffit qu'un document ne soit pas assez visible ou soit tombé derrière un autre dans un rayon pour que le lecteur ne le voie pas. Les retours qui restent sur les chariots au début de chaque rayon et ceux qui sont sur les tables thématiques attirent beaucoup plus l'attention que ceux qu'il faut chercher dans les rayons. De plus, les livres qui sont sur les chariots ont été empruntés récemment, et les lecteurs le savent. Cela peut influencer leur choix, dans la même optique que la boîte des « petits conseils entre amis » posés sur la banque de retour, où chacun peut déposer les livres qu'il a particulièrement aimé.

La vidéothèque a désherbé ses fonds assez rapidement, car les DVD sont récents et sortent bien dans l'ensemble, et il n'y avait que peu de livres à désherber.

La discothèque prend plus de temps, mais le désherbage est en cours.

3.2. Animations

3.2.1. Animations en crèche et heures du conte

La bibliothèque a des partenariats avec les crèches et haltes-garderies du sixième arrondissement. Une fois par semaine, une bibliothécaire de la section jeunesse se rend en crèche avec des livres qu'elle a choisis autour d'un thème selon ses goûts. Elle passe une heure et demie à raconter des histoires et des comptines pour les plus grands, à lire de façon individuelle les livres choisis par les enfants pour les plus petits.

Lorsque j'ai accompagné Emilie pour une lecture à des « petits » en crèche, elle a simplement posé les livres par terre et en a lu un. Les enfants se sont naturellement rapprochés d'elle et ont écouté. Petit à petit, ils ont pris des livres d'eux-mêmes pour regarder les images, et les ont donnés à Emilie pour qu'elle lise le texte. A la fin de ce temps de lecture, les enfants montaient sur nos genoux et ne voulaient pas rendre les livres.

Lorsque j'ai accompagné Catherine pour une lecture en crèche pour des plus grands, les enfants étaient assez grands pour rester assis et calme à écouter Catherine lire et chanter. Catherine utilise beaucoup les modulations de voix et le chant pour avoir l'attention des enfants, et cela fonctionne très bien. Elle apporte parfois des instruments comme des bols en métal ou un bâton de pluie pour ajouter des sonorités inhabituelles à ses lectures. Les enfants sont tout de suite intéressés.

La bibliothèque propose aussi une heure du conte pour les 0-3 ans un samedi par mois à 10h30 et une heure du conte pour les 3-5 ans par mois le mardi à 17h. J'ai fait une heure du conte pour des 0-3 ans avec Emilie en février. Il y avait deux enfants, un garçon de quelques mois et une fille de 3 ans, donc à la limite de l'âge conseillé. Emilie a commencé à lire des

albums adaptés à leur âge, mais lorsqu'un enfant était intéressé, l'autre décrochait. C'est compréhensible étant donné leur différence d'âge. Le petit garçon était très intéressé par les livres en tissu et les livres sonores, alors que la petite fille s'intéressait plutôt aux livres avec des dessins cachés derrière du tissu ou du carton, avec déjà un peu d'histoire. A la fin de la séance, Emilie regardait des livres avec le petit garçon et moi avec la petite fille.

Dans ce cas de figure, c'était bien d'être deux, car ces enfants demandaient des documents tellement différents que cela nécessite une lecture individuelle. Cependant il arrive que la bibliothécaire soit face à un groupe d'enfants d'à peu près le même âge et arrive à garder leur attention jusqu'à la fin de l'heure du conte. Cela n'est pas très prévisible, car les enfants peuvent venir librement, sans inscription. Des enfants présents dans la bibliothèque à l'heure du conte peuvent aussi y assister.

La deuxième heure du conte à laquelle j'ai assisté le 2 avril a eu plus de public. Il y a eu cinq enfants, dont un bébé très attentif et trois enfants qui écoutaient par intermittence. Des parents ont lu eux-mêmes des livres proposés à leurs enfants et un enfant a dessiné tout en écoutant les histoires. Rapidement, Laure a arrêté de lire et a laissé les enfants lire eux-mêmes ou avec leurs parents. Cela montre que l'heure du conte est libre et accessible pour tous.

Enfin, les deux bibliothécaires du pôle sourds proposent une heure du conte bilingue en Langue des Signes Française (LSF) par mois autour d'un thème. Les heures du conte de janvier, février et mars ont eu pour thème la Corée du sud, dans le cadre de l'année France-Corée, et l'heure du conte du mois d'avril aura pour thème la Hongrie, en écho à l'exposition *Chefs-d'oeuvre de Budapest* qui sera exposée au musée du Luxembourg du 9 mars au 10 juillet.

Lors de ces heures du conte bilingues, Dominique Charlon et une bibliothécaire entendante choisissent quelques albums ou contes et font en sorte de les avoir en deux exemplaires. Elles répètent plusieurs fois, car Dominique doit traduire le texte en langue des signes et sa collègue doit aller à son rythme. Elles lisent ensuite le livre en même temps, chacune dans sa langue. Ces animations ont un grand succès, aussi bien auprès des entendants qu'auprès des malentendants ou sourds.

3.2.2. Accueils d'une classe et d'un groupe de personnes handicapées

Certes la bibliothèque André Malraux est un pôle sourds, cependant elle n'est pas fermée aux autres handicaps.

Les bibliothécaires de la section jeunesse accueillent une fois par mois un groupe d'enfants handicapés de l'Externat Médico-Educatif (E.M.E.) du Luxembourg, situé à proximité de la bibliothèque. Elles leur lisent des histoires, souvent des contes, et les aident à comprendre la morale de ces histoires. Cela entraîne souvent des discussions qui font réfléchir autant les enfants que les bibliothécaires.

Certains enfants viennent parfois en-dehors de cette heure du conte avec leurs accompagnateurs de façon plus autonome. Ils peuvent alors emprunter des documents ou simplement se familiariser avec le lieu et lire un livre. Les enfants apprécient la bibliothèque et semblent s'ouvrir de séance en séance.

J'ai assisté à deux heures du conte, et j'ai été étonnée par les réflexions parfois poussées

des enfants sur des thèmes comme la naissance du soleil après *Rouge-Gorge, ou comment le feu est venu au monde* de Pierre Delye, ou le rôle des abeilles dans la sauvegarde de la nature à partir d'un simple conte.

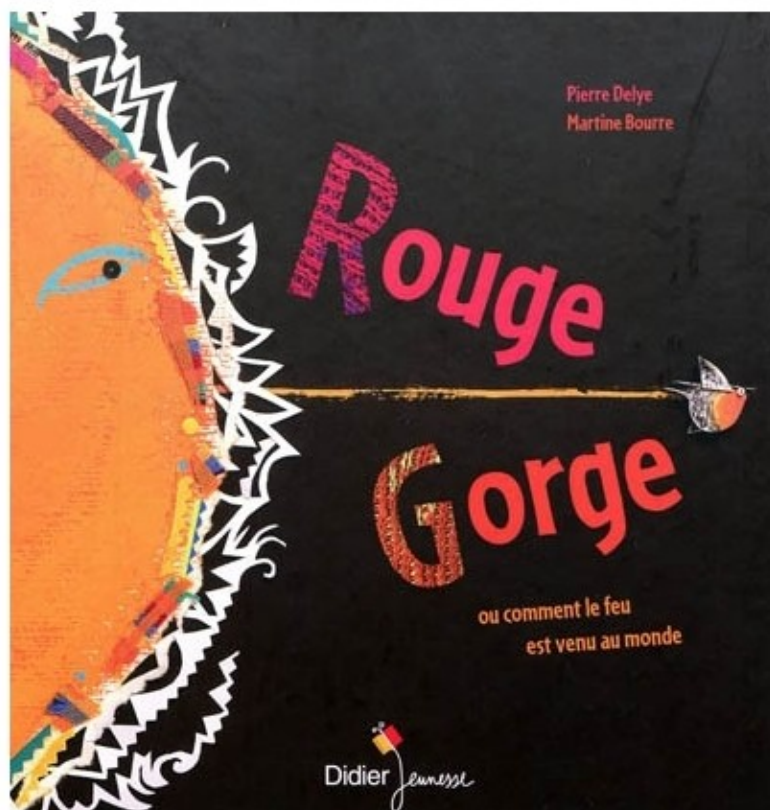


Illustration 4: Rouge Gorge, ou comment le feu est venu au monde, de Pierre Delye et Martine Bourre.

La bibliothèque accueille aussi des classes avec leur enseignante. J'ai participé à une séance avec une classe de CM1 avec Catherine et Anny. Nous avons d'abord fait connaissance avec les élèves, en leur demandant quel genre de livres ils aiment lire. A partir de là, nous avons présenté nos livres par genre pour que cela soit cohérent. Nous avons aussi bien des histoires d'aventure ou d'amour que des policiers ou des romans fantastiques. Chacune présentait un livre chacune son tour, en décrivant l'intrigue en un bref résumé avec un commentaire personnel, puisque nous avons choisi des livres que nous aimions.

Après cette courte présentation du livre, les élèves intéressés levaient la main et nous leur donnions les livres, de sorte que chacun avait au moins un livre en sortant de la bibliothèque. J'ai beaucoup apprécié cet accueil de classe. Les enfants étaient enthousiastes, ils connaissaient parfois déjà un des livres que nous présentions, ce qui nous permettait de leur donner la parole.

3.2.3. Ateliers autour des collections

Comme dans toute bibliothèque qui se respecte, la bibliothèque André Malraux met en place

de nombreuses animations à tous les étages afin de mettre en valeur ses collections et d'attirer des lecteurs. Pendant mes trois mois de stage, j'ai eu l'occasion de voir ou participer à de nombreuses animations.

Le samedi 16 janvier, j'ai participé à la fête de clôture des Mordus du Manga avec Laure, Marie-Laure et Suheil. Les Mordus du Manga est une sorte de club de lecture. Pendant plusieurs mois, les lecteurs lisent une sélection de mangas, tous des premiers tomes, et votent pour celui qu'ils préfèrent. A la fin du temps imparti, l'une des bibliothèques impliquées dans ce concours organise une fête de clôture pour annoncer le titre du manga qui a gagné le concours. C'est l'occasion pour tous les participants de se rencontrer et de s'amuser autour d'ateliers proposés par la bibliothèque.

J'ai aidé à l'atelier customisation, mais j'ai pu voir les autres ateliers, comme la démonstration de kendo, le nail art ou l'atelier jeux de société. La fête a eu un grand succès, beaucoup de jeunes étaient présents et les ateliers ont bien plu.

J'ai assisté à d'autres animations au sein de la bibliothèque. La bibliothèque a un partenariat avec le musée Zadkine, situé à proximité. Une fois par mois, une intervenante vient à la bibliothèque et propose aux enfants entre 8 et 16 ans de créer un carnet d'art avec différents matériaux. C'est aussi l'occasion de faire découvrir aux enfants des livres de la bibliothèque avec une particularité esthétique qui fait penser au carnet d'art. Cet atelier a toujours du succès.

Dans le cadre du printemps des poètes, la poésie s'est invitée dans les sections adulte et jeunesse. En section adulte, le coin des revues a été aménagé de façon plus confortable, et la jeunesse a elle aussi installé un petit salon temporaire. A ces deux étages, les bibliothécaires ont lu des poésies, de 17h30 à 18h en jeunesse et de 15h à 16h en adultes, tous les jours pendant les deux semaines du printemps des poètes, du 5 au 20 mars.



Illustration 5: Une lecture de poésies dans la section adultes.



J'ai lu des poésies en section jeunesse avec Catherine le vendredi 18 mars. Une lectrice m'a dit quelques jours plus tard que cela lui avait bien plu.

J'ai par ailleurs assisté à une présentation de CD et livres-CD proposée par Chantal et Catherine en jeunesse. Chantal a sélectionné différents CD dans le fonds et en a fait écouter des extraits aux enfants présents. Les enfants ont apprécié, et Chantal a remarqué un emprunt croissant de CD après cette animation. Cela montre qu'une simple présentation de documents a un impact important sur le public.

3.3. Bilan et questionnement à venir

3.3.1. Rédaction de la politique documentaire et désherbage

La politique documentaire de la bibliothèque André Malraux a beaucoup avancé pendant mon stage. La réunion de janvier a posé les bases et a permis à tout le monde de se mettre d'accord sur la posture à adopter. Même si le directeur avançait au début des statistiques et des chiffres comme seule preuve, tout le monde s'est petit à petit rendu compte d'un certain nombre de choses qui rendaient la rédaction d'une politique documentaire indispensable, et le désherbage encore plus. En premier point le manque de place dans les rayons qui se faisait sentir. Ensuite est venue l'idée que les locaux pourraient être réaménagés, et que l'on pourrait utiliser davantage encore la réserve centrale. Toutes ces réflexions ont mené l'équipe à ce grand chantier de désherbage et à cette réflexion sur l'espace entre autres.

Une nouvelle réunion a eu lieu la semaine après mon départ au sujet de la politique documentaire, et je ne doute pas que tous aient bien avancé le désherbage, même si certaines sections ont plus de travail que d'autres à ce niveau-là. Le désherbage a occupé les trois mois de mon stage, et n'est pas encore terminé. Je ne verrai donc pas la suite du processus, mais ce stage m'aura donné un avant-goût des changements à venir.

3.3.2. Questions qui émergent

A la fin de mon stage, de nouvelles questions ont émergé. La première concerne l'identité de la bibliothèque. Si l'orientation vers la littérature française et étrangère est bien marquée, l'importance du pôle sourds est d'après moi moins bien ancrée dans les esprits, aussi bien chez les usagers que chez certains collègues.

Cette question de l'identité de la bibliothèque va de paire avec la politique d'acquisition, la politique documentaire et la réflexion sur l'espace qui sont en cours. La réponse figurera probablement dans le projet d'établissement, lui aussi en cours de réflexion. Le directeur a organisé une réunion sur le projet d'établissement, à revoir cette année. Le projet d'établissement se construit autour d'objectifs que la bibliothèque choisit et qu'elle essaie d'atteindre dans les quatre ans à venir.

Contrairement à la politique documentaire qui aide à formaliser les actions quotidiennes, le principe du projet d'établissement est de proposer des idées nouvelles.

Les bibliothécaires ont proposé quelques idées : en terme de partenariats, la question d'un partenariat de la section jeunesse avec des écoles dans le cadre de la réforme du rythme scolaire pourrait être reposée, ainsi que la continuation du partenariat avec le musée Zadkine, qui fonctionne bien. Les bibliothécaires du pôle sourds aimeraient se rapprocher de l'Institut National des Jeunes Sourds (I.N.J.S.) et d'une professeure qui a pris contact avec elles. La possibilité d'un partenariat avec le conservatoire est aussi évoquée.

Isabelle du pôle sourds aimerait clarifier le rôle de la bibliothèque dans le monde des sourds. Le directeur précise que l'aménagement de l'espace figurera aussi dans le projet d'établissement, puisque ce projet va se poursuivre un certain temps.

Je quitte donc une bibliothèque en plein changement, même si les habitudes demeurent.



Conclusion

La politique documentaire est un élément essentiel dans le fonctionnement d'une bibliothèque. Ce document fixe les grandes orientations de la bibliothèque en matière d'acquisitions, de désherbage et d'identité de la bibliothèque.

C'est pourquoi un long travail est nécessaire au préalable pour faire un état des lieux des collections, de l'aménagement et du public actuel. Cela permet d'éliminer tout ce qui ne correspond pas à l'idée que les bibliothécaires se font de la bibliothèque, et surtout ce qui ne correspond pas au comportement des lecteurs. Ainsi, il est inutile de garder des documents anciens qui ne sont plus empruntés, ni des diapositives qui sont aujourd'hui obsolètes.

Il peut aussi être intéressant de faire un point sur les animations mises en place, sur le public qu'elles touchent réellement et sur les publics que l'on aimerait toucher. Ainsi, le fait que les ados viennent très peu à la bibliothèque André Malraux peut les pousser à réfléchir, au niveau des collections et des animations, à une manière de les faire venir.

Cette réflexion montre bien que la politique documentaire a un impact réel sur la bibliothèque. De même, le simple fait de désherber les fonds permet aux usagers de prendre les livres plus facilement sur les étagères, et laisse plus de place aux bibliothécaires pour le rangement.

Le travail préparatoire a donc un effet positif, aussi bien pour les collections que pour les usagers et le personnel. C'est l'occasion pour les bibliothécaires de prendre le temps de réfléchir au futur de leur vie quotidienne et à d'éventuels changements d'espace ou de mobilier par exemple. Ainsi, la réunion sur l'aménagement de la bibliothèque avait entre autres fait émerger l'idée d'un décloisonnement total des trois niveaux actuels.

J'ai beaucoup apprécié ce stage, tant d'un point de vue personnel que professionnel. J'ai vu de façon concrète les débuts de ce travail sur la politique documentaire, et j'ai été étonnée par le nombre d'aspects que ce travail pouvait remettre en cause. Travailler sur la politique documentaire ne signifie pas simplement réfléchir et rédiger un document qui servira de guide pour les années à venir, c'est aussi agir dès le début, avant même la rédaction, et continuer à réfléchir à toutes les possibilités qui s'ouvrent dès lors que l'on accepte le changement.

J'ai quitté une bibliothèque en plein changement, et j'ai hâte de voir ce qui sortira de ce changement collectif.



Références bibliographiques

CALENGE Bertrand. *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*. Paris : Cercle de la librairie, 1994. 408 p.

CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1999. 386 p.

BULLETIN DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE. Bertrand Calenge Conduire une politique documentaire par Michel Sineux [en ligne]. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-03-0126-004> (consulté le 18/03/16)

CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES. Charte des bibliothèques. 1991 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1096> (consulté le 9/11/2010)

ENSSIB ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHÈQUES. Désherber en bibliothèque [en ligne]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1735-desherber-en-bibliotheque.pdf> (consulté le 18/03/16)

ENSSIB ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHÈQUES. Politique documentaire [en ligne]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/politique-documentaire> (consulté le 18/03/16)

ENSSIB ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHÈQUES. Qu'est-ce qu'une charte documentaire? [en ligne]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/content/quest-ce-quune-charte-documentaire> (consulté le 18/03/16)

PARIS. Les bibliothèques municipales de prêt [en ligne]. Disponible sur : <http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/culture-et-patrimoine/bibliotheques/les-bibliotheques-municipales-de-pret-2504> (consulté le 11/03/16)

POLDOC. Charte de la politique documentaire de la Bibliothèque de Toulouse [en ligne]. Disponible sur : <http://poldoc.enssib.fr/node/702> (consulté le 18/03/16)

SERVICE CIVIQUE. Le service civique c'est quoi ? [en ligne]. Disponible sur : www.service-civique.gouv.fr (consulté le 18/03/16)



Annexes

Annexe 1. Organigramme.....	38
Annexe 2. Infolettre du pôle sourds.....	39
Annexe 3. Plans de la bibliothèque.....	41
Annexe 4. Méthode pour le traitement des non-sortis 2014 et 2015 en adulte.....	43
Annexe 5. Extrait d'une liste de documents à chercher.....	49
Annexe 6. Répartition des fonds pour le désherbage en jeunesse.....	50



Annexe 1. Organigramme

Responsable d'établissement Francis VERGER Conservateur				
Responsable-adjointe Anne SAHIN-BICHET Bibliothécaire				
			Responsable Espace musique, cinéma, informatique <i>Coordinatrice Action culturelle</i>	
Section Jeunesse	Pôle Sourds	Section Adultes	Discothèque	Vidéotheque
Emilie BOULET	Isabelle Bourdon	Anne SAHIN-BICHET	Stéphanie ROGIER	Aurélie TREMBLAY
Anny BERTINI	Dominique Charlon	Christiane MAZENS	Florence GUINIEC	Neil HERCBERG
Catherine MONG		Christophe LECARME	Leda VINCO	Suheil KANJE
Carol CASTERA-TORDET		Pascal GEAY	Siaka DOSSO	
Chantal MAZOIRES		Dominique BRANDAMIR		
Laure JABIOL		Laurence BRETON Tutrice Port'âge		
Karim ZIANE		Marie-Laure LAMBOLEY		
		Aurélia LAYANI		
		Bertrand PIERI Relais prévention		
		Houria LIMAM		
		Jelila BOUGHANMI		
		Bernard GUILLORIT		
	Lise PALLOT			

Annexe 2. Infolettre du pôle sourds



bibliothèque André Malraux

pôle sourds

lettre d'information
mars-avril-mai 2016

Suivez-nous sur Bibliopi



voyage en Hongrie

Heure du conte français et Langue des Signes Française

Contes de la Hongrie

samedi 16 avril de 15h30 à 16h30

suivi d'un goûter pour échanger

section jeunesse, 3^{ème} étage, salle d'animation

de 5 à 105 ans, entrée libre



© Syros

exposition de photographies de Bruno Braquehais



© Bruno Braquehais / BHVP / Roger-Viollet

Photographe sourd de la Commune de Paris de 1871 qui a inspiré la dernière bande dessinée de Sandrine Allier-Guepin : *L'œil sourd de la commune*.

du 10 mai au 18 juin

section adultes, 4^{ème} étage

Un petit jeu vous aidera à découvrir dans la bande dessinée des détails des photos de Bruno Braquehais

Sandrine Allier-Guepin



© Sandrine Allier-Guepin

Exposition

Auteure et dessinatrice, Sandrine Allier-Guepin est également un peintre. Venez découvrir pour la première fois ses peintures.

du 10 au 21 mai
section adultes, 4ème étage

Rencontre et dédicace

L'auteure vient à votre rencontre pour vous parler de sa dernière bande dessinée *L'œil sourd de la commune*, cette rencontre sera suivie d'une dédicace.

21 mai à 15h30
section adultes, 4ème étage

en mars : institutions et enseignement



© Institut national de jeunes sourds de Paris

En mars nous vous proposons de découvrir plusieurs documents sur les institutions et l'enseignement des enfants sourds aux XVIIe et XIXe siècles.

section adultes, 4ème étage

bibliothèque André Malraux
112 rue de Rennes 75006 Paris
Tél : 01 45 44 53 85

mardi, mercredi : 10h-19h
jeudi : 13h-19h
vendredi : 13h-19h
samedi : 10h -18h

Pour plus d'informations ou pour vous désinscrire, cliquez ici bibliotheque.andre-malraux@paris.fr



Toutes les animations des bibliothèques sont sur *Que faire à Paris?*



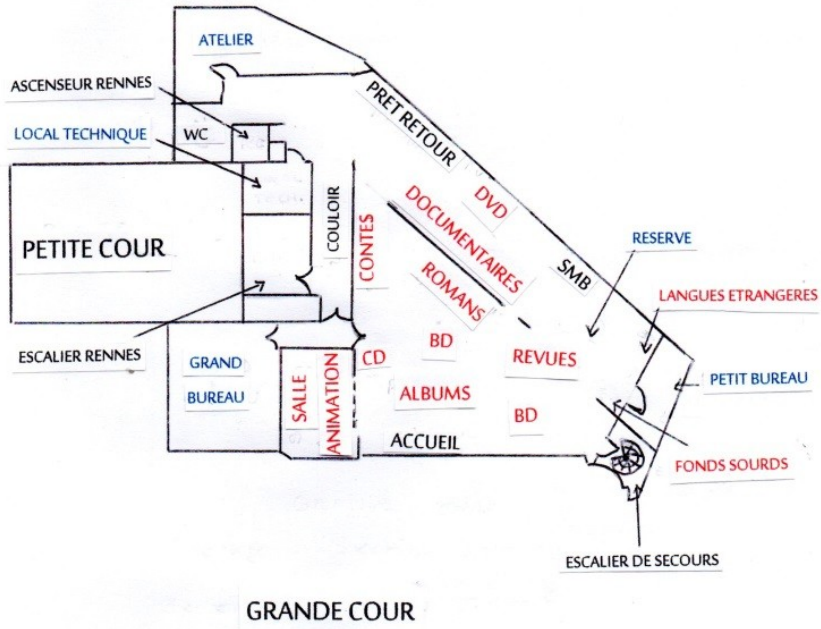
le programme gratuit des bibliothèques



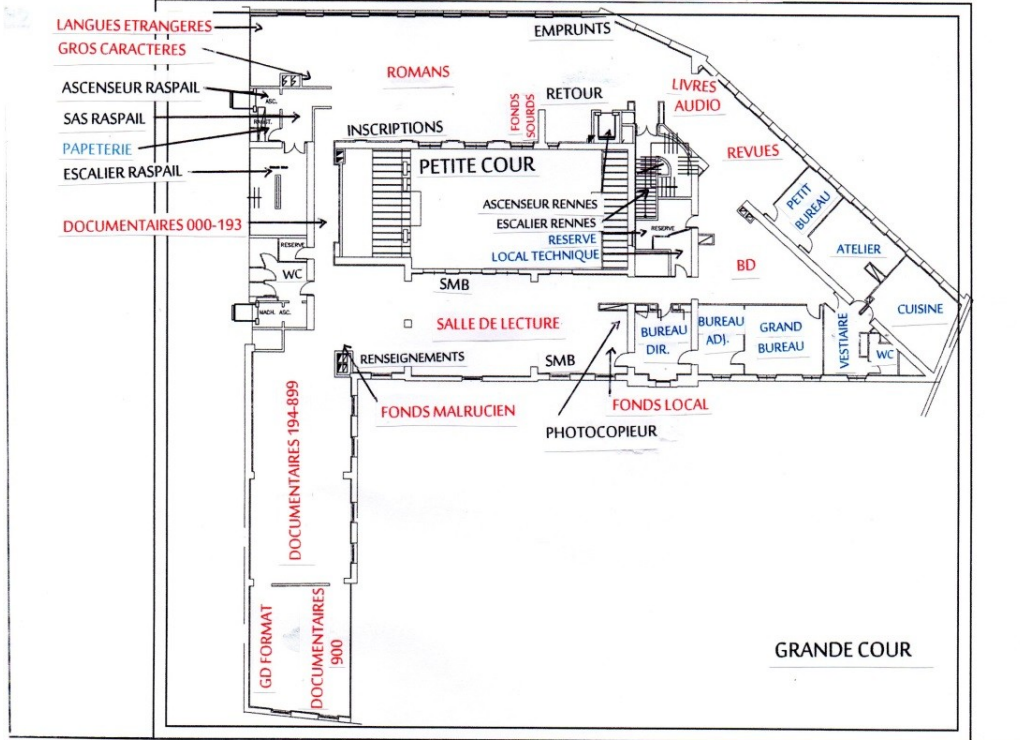
TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur **PARIS.FR**
*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur

Annexe 3. Plans de la bibliothèque

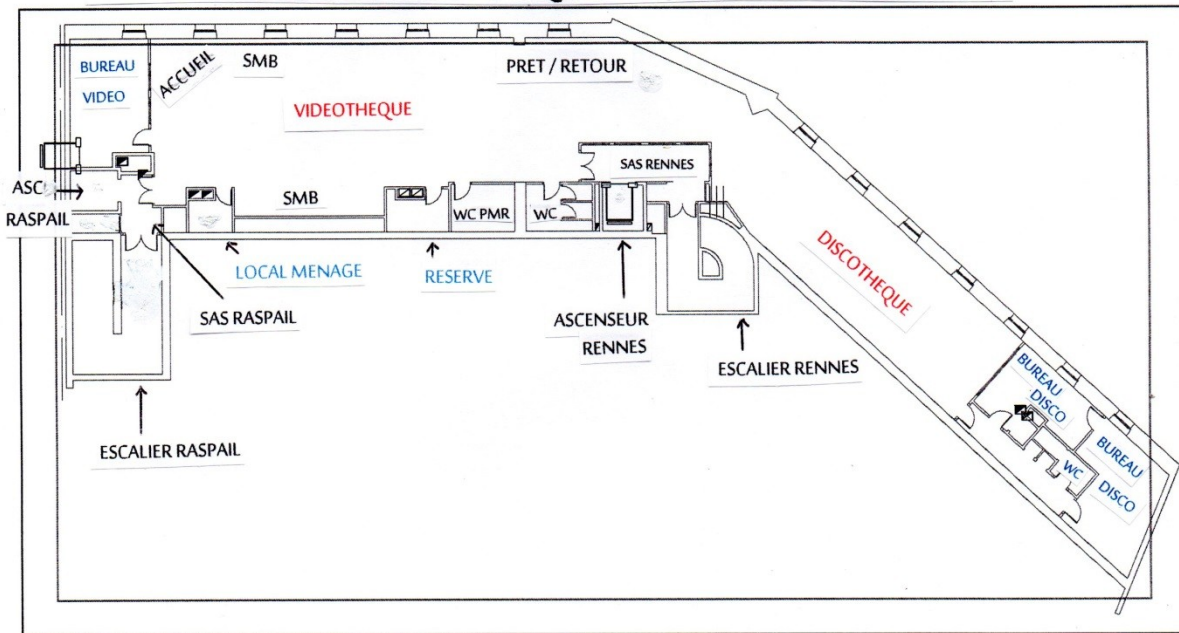
3^E ETAGE – SECTION JEUNESSE



4^E ETAGE – SECTION ADULTES



5^E ETAGE – ESPACE MUSIQUE, CINEMA, INFORMATIQUE



Annexe 4. Méthode pour le traitement des non-sortis 2014 et 2015 en adulte

TRAITEMENT DES NON SORTIS 2014-2015 STATUT A LA BIBLIOTHEQUE

Fichier de référence : <I:\Commun\Toutes sections\Poldoc\Non sortis 2014-15 Adultes A la bib.xlsx>

On distinguera 3 périodes chronologiques :

- les documents dont le dernier prêt date de 2009, 2010 ou 2011
- les documents dont le dernier prêt date de 2012
- les documents dont le dernier prêt date de 2013

Observations :

- **Nombre d'exemplaires :**
 - DDA 2009-2011 = 2918 ex.
 - DDA 2012 = 1646 ex.
 - DDA 2013 = 4640 ex.
 - Un traitement différent pour ces 3 périodes peut être envisagé.
- **Répartition par nature d'ouvrage**

DDA	2009-11		2012		2013	
LIE	113	3,87	65	3,95	129	2,78
TEA	43	1,47	11	0,67	29	0,63
BD	12	0,41	24	1,46	55	1,19
LIG	4	0,14	1	0,06	9	0,19
Mook	2	0,07	0	0,00	6	0,13
Péριο	9	0,31	0	0,00	3	0,06
Romans	137	4,69	75	4,56	1022	22,03
Doc	2596	88,97	1470	89,31	3387	73,00



- On constate une écrasante majorité de documentaires : respectivement 88,97 %, 89,31 % et 73 %. Cela n'est pas étonnant car c'est le secteur qui a été le moins désherbé (on était en attente de la poldoc).
 - Les romans ont été bien désherbés pour les deux premières périodes (travail de l'été 2015) : 4,69 et 4,56 %. Le travail reste à faire pour la 3^e période (1022 romans soit 22,03 % des DDA 2013).
 - Le fonds de périodiques est bien géré. Les 12 exemplaires qui apparaissent correspondent probablement à des vols ou des pilons sans élagage.
 - Les gros caractères ont été désherbés en 2015. Ceux qui apparaissent ici doivent correspondre à des titres gardés volontairement. Vérifier tout de même que ce ne soit pas des disparitions ou pilons mal faits.
 - Les BD sont celles qui étaient jusqu'à peu en réserve. Elles ont été éliminées récemment.
 - Pour les textes lus, il faudra vérifier leur réelle présence en rayon et procéder à un désherbage fin.
 - Le désherbage des livres en langue étrangère a été commencé pendant l'été 2015 mais pas terminé par manque de temps. Il faudra le reprendre.
- **Documents dont le dernier prêt date de 2009, 2010 ou 2011 :**
 - 2918 exemplaires (88,97 % de doc.) pas empruntés depuis au moins 4 ans
 - 54 % parus avant 2000, 39 % entre 2000 et 2009
 - 44 % saisis avant Vsmart, 16 % entre 1999 et 2005, 15 % entre 2006 et 2011
 - 146 exemplaires saisis entre 2012 et 2015 correspondant à des documents jamais empruntés (dont 33 saisis en 2015) : il ne faudra peut-être pas les élaguer ; du moins pas avant d'avoir vérifié leur présence en rayon et cherché la raison pour laquelle ils n'ont pas encore été empruntés
 - **les documents dont le dernier prêt date de 2012**

- 1646 exemplaires (89,31 % de doc.)
- 2012 est la première des 3 années de fermeture partielle (4 mois)
- 2012 est la date du dernier inventaire
- 48 % parus avant 2000, 25 % dans les années 1990, 42 % entre 2000 et 2009, 10 % à partir de 2010
- 37 % saisis avant Vsmart, 28 % entre 1999 et 2005, 29 % entre 2006 et 2011
- Documentaires de cette période : 22 % de 800, 16 % de 300 et de 700, 15 % d'histoire, 5 % de 500 et de 920, 4% de 100, 600 et 910.
- **les documents dont le dernier prêt date de 2013**
 - 4640 exemplaires (73 % de doc.) pas sortis en 2014 et 2015
 - 2013 est la seconde année des 3 années de fermeture partielle
 - 40 % parus avant 2000, 42 % entre 2000 et 2009, 16 % à partir de 2010
 - 32 % saisis avant Vsmart, 25 entre 1999 et 2005 puis 5 % chacune des années suivantes
 - Documentaires de cette période : 26 % de 800, 16 % de 300, 15 % d'histoire, 13 % de 700, 7 % de 920, 4 % de 100 et 600

Proposition de méthodologie :

Procéder par étapes :

- **Étape 1 :** pilon sans examen des 2918 documents dont la DDA est 2009, 2010 ou 2011. Cela permettrait d'aérer les rayonnages et ainsi de pouvoir ranger plus facilement. Cela permettrait également de combler une partie de notre retard dans le désherbage des documentaires (2596 ex.).
- **Étape 2 :** documents dont la DDA est 2012 : pilon sans examen des documents déjà présents à la RC (demander une requête au SIB)
- **Étape 3 :** désherbage plus fin des documents restants (documents dont la DDA est 2013 + documents non présents à la RC dont la DDA est 2012)

Étape 1 : les documents dont la DDA est 2009, 2010 ou 2011 :



Fichier de référence : Non sortis A la bib 2009-2011.xlsx

Préalable :

- ne pas traiter les documents du Fonds malrucien ni de la réserve Malraux dont le sort sera examiné pendant la poldoc
- traiter de la même façon des petits et les grands formats
- si le document retiré fait partie d'une série, étudier l'ensemble de la série pour décider de la désherber ou non
- se concentrer sur les documentaires qui représentent 88 % de cette catégorie
- traiter à part les 146 documents jamais empruntés
- en cas de doute, interroger ses collègues

Qui fait quoi ?

- Il semble naturel que les collègues qui se sont prononcés pour un fonds lors du travail sur la poldoc traitent ce secteur précis. Néanmoins par souci d'efficacité (tous les secteurs doivent être traités) et d'équité (nombre d'exemplaires), on pourrait opérer des regroupements.
- Proposition de regroupement :

TEA	43		Bernard	
BD	12		Marie-Laure	
Mook	2		Pascal	Fait
Pério	9		Bernard/Pascal	
Romans	137			
LIE	113	254	Aurélia	
LIG	4			
000	12	142 + une		
100	75	partie des	Bertrand	
200	55	300		
300	327	327	Christophe	Fait
400	38			
500	91	235	Bernard	
600	106			
700	436		Marie-Laure	
			Jélila	



800	877		Christiane	Fait
			Pascal	
			Dom B	
			Anne	
909-910	97	212 + une partie des 900	Laurence	
920	115			
930-990	347		Houria	

Quand ? à chacun de s'organiser en fonction de ses autres activités. Un point sera fait en réunion le 7 avril.

Travail à faire :

1. Imprimer les feuilles en se partageant le travail par classes Dewey cf tableau
2. Aller chercher les documents en rayon
3. Si on ne les trouve pas en rayon, le noter sur la liste
4. Vérifier si **le titre** est présent à la Réserve Centrale et séparer les absents des présents
 - Présents à la Réserve Centrale :
 - Remplir le signet P
 - Élaguer en AFO 121
 - Mettre en carton PRESENT
 - Cela concerne les 100, 200, 300 (sciences humaines), 500 600 (médecine, cuisine), 800
 - Tout le reste (Romans, Histoire, biographies, BD, art, etc.) va au déchet directement
 - Absents à la Réserve Centrale :
 - Remplir le signet A
 - Élaguer en AFO 121
 - Mettre en carton ABSENT
 - Mauvais état :



- Élaguer en AFO 121
- tampon PILON et déchirer la couverture
- Mettre en carton DECHET

5 Documents pas trouvés en rayon (vols ou déjà désherbés sans élagage) : vérifier s'ils sont en prêt. Si ce n'est pas le cas, élaguer.

6. Traitement des séries : désherbage fin

7. Traitement des documents jamais empruntés soit par classe Dewey soit dans leur ensemble

Rappel des règles de transfert de documents désherbés à la Réserve Centrale :

Voir Wikibib : [http://b17-wikibib.apps.paris.mdp/wikidim/index.php/Guide_](http://b17-wikibib.apps.paris.mdp/wikidim/index.php/Guide_%C3%A9limination_et_d%C3%A9sherbage)
[%C3%A9limination_et_d%C3%A9sherbage](http://b17-wikibib.apps.paris.mdp/wikidim/index.php/Guide_%C3%A9limination_et_d%C3%A9sherbage)

Étape 2 : les documents dont la DDA est 2012

- Une fois le traitement des exemplaires de la période 2009-2011 terminé, demander une requête au SIB qui distinguerait ceux qui sont présents à la RC.
- Les exemplaires déjà présents à la RC seraient désherbés sans examen (sauf ceux appartenant à des séries qui feraient l'objet d'un désherbage fin de la série dans son ensemble).
- Les LIE et TEA, peu nombreux, pourraient être traités à l'étape 3 de manière à bénéficier d'un désherbage fin et du début de la réflexion sur la poldoc.

Étape 3 : les documents dont la DDA est 2013

- Cette étape concernerait les documents dont la DDA est 2013 + les documents non présents à la RC dont la DDA est 2012 + les LIE et TEA (DDA 2012 et 2013)
 - En fonction de l'avancée de la réflexion sur la poldoc, on pourrait envisager plusieurs pistes de travail : se fixer un nombre minimum de documents à désherber dans chaque classe ou sous-classe Dewey, se fixer un pourcentage à désherber dans chaque classe ou sous-classe Dewey, tenir compte des dates de saisie, tenir compte des dates d'édition, appliquer nos critères habituels, etc.
- Il faudra prendre en compte les usuels et les revues.



Annexe 5. Extrait d'une liste de documents à chercher

Intitulé scat	Code-barres	Auteur	Titre	Editeur	Année	Etat de col ; cote de rangement
Albums	*3227211064	Géhin, Élis	Au voleur ! [Mango jeune	DL 2010	[MALRJE] J A GEH
Albums	*3227210827	Guibert, Fra	Billy le mô	T. Magnier	impr. 2010	[MALRJE] J A GUI
Albums	*3227208191	Malte, Marc	Le chapeau [Syros	DL 2006	[MALRJE] J A MAL
Littérature f	*3227208020	Naumann-V	Arrête de rê	Kaléidoscop	DL 2006	[MALRJE] J A NAU
Albums	*3227207800	Norac, Carl	Monstre, ne	Pastel	DL 2006	[MALRJE] J A NOR
Albums	*3227210460	Perret, Delp	Moi, le loup	T. Magnier	impr. 2010	[MALRJE] J A PER
Albums	*3227210828	Piérola, Mab	Je ne sais pa	Circonflexe	2010	[MALRJE] J A PIE
Albums	*3227210093	Piquemal, M	La neige vive	Didier jeune	impr. 2010	[MALRJE] J A PIQ
Albums	*3227211014	Rodari, Gian	La couvertur	Rue du mond	impr. 2010	[MALRJE] J A ROD
Albums	*3227210650	Rodari, Gian	Tonino l'invi	Kaléidoscop	DL 2010	[MALRJE] J A ROD
Albums	*3227210999	Song, Hee-Ji	Un vrai ours	Casterman	impr. 2010	[MALRJE] J A SON
Albums	*3227210848	Ungerer, Ton	Crictor [Text	l'École des l	DL 2011	[MALRJE] J A UNG
Littérature b	*3227205541	Wild, Margal	Fox [Texte ir	Pastel	2000	[MALRJE] J A WIL
Albums	*3227211196	Alemagna, B	La gigantesq	Autrement	DL 2011	[MALRJE] J ALBUM ALE
Albums	*3227209764	Alibeu, Géra	L'un d'entre	la Joie de lir	DL 2009	[MALRJE] J ALBUM ALI
Albums	*3227210184	Barroux	Tuvalu [Text	Mango jeune	impr. 2011	[MALRJE] J ALBUM BAR
Littérature f	*3227204781	Billioud, Jea	Le rêveur de	Père Castor-	1998	[MALRJE] J ALBUM BIL
Albums	*3227208434	Bruel, Christ	Liberté Nour	Éd. Être	impr. 2008	[MALRJE] J ALBUM BRU
Albums	*3227204650	Cadier, Flore	Le plâtre de	Père Castor-	1998	[MALRJE] J ALBUM CAD
Albums	*3227206567	Carter, David	Dans un bois	Milan	2002	[MALRJE] J ALBUM CAR
Albums	*3227200840	Dale, Penny	Alice [Texte	Père castor-	1992	[MALRJE] J ALBUM DAL
Albums	*3227210117	Darrieussecc	Péronnille la	Albin Miche	2009	[MALRJE] J ALBUM DAR
Albums	*3227206572	Daufresne, M	Les éclats d	Syros jeunes	2002	[MALRJE] J ALBUM DAU
Albums	*3227205024	Devernois, E	Billy-Hériss	Père Castor-	1999	[MALRJE] J ALBUM DEV
Albums	*3227210824	Dorémus, G	Ping pong [T	Seuil jeunes	DL 2010	[MALRJE] J ALBUM DOR
Albums	*3227206906	Douzou, Oliv	Le conte du	Seuil jeunes	2005	[MALRJE] J ALBUM DOU
Albums	*3227203278	Dufresne, Di	Le grand pet	Mango	1996	[MALRJE] J ALBUM DUF
Albums	*3227209519	Dumont, Jea	Le naufragé	Père Castor-	impr. 2008	[MALRJE] J ALBUM DUM
Albums	*3227209087	Eduar, Gilles	La traversée	A. Michel je	1998	[MALRJE] J ALBUM EDU
Albums	*3227209285	Egan, Tim	Le secret du	Circonflexe	DL 2007	[MALRJE] J ALBUM EGA
Albums	*3227204420	Elzbieta	Le mystère d	l'École des l	1996	[MALRJE] J ALBUM ELZ
Albums	*3227210532	Elzbieta	L'écuyère [T	Rouergue	impr. 2011	[MALRJE] J ALBUM ELZ
Littérature f	*3227202952	Elzbieta	Gratte-Paille	l'E?cole des	1989	[MALRJE] J ALBUM ELZ
Albums	*3227208020	Englebert, J	Mon petit cr	Pastel	2004	[MALRJE] J ALBUM ENG

Annexe 6. Répartition des fonds pour le désherbage en jeunesse

Fonds	Nombre	Travail à faire	Par
Bébés	46	1 isoler les titres sur un chariot à disposition des collègues pour mener un travail de réflexion autour des titres non sortis en vue de d'établir des pistes pour la poldoc 2 désherber les titres la semaine suivante	Elisabeth
Albums non sortis depuis 2012 inclus	135	idem	Catherine, Carol, Laure
Albums sortis en 2013 mais pas en 2014 et 2015	108	idem	Catherine, Laure, Elisabeth, Anny, Catherine
Albums sortis en 2012 mais pas en 2013,2014 et 2015	80	idem	Catherine, Laure, Elisabeth, Anny, Catherine
Albums Tout en images	46	idem	Chantal
Découverte	56	idem	Elisabeth
Comptines	19	idem	Laure
Pour Grands	128	idem	
Professionnels PE	24	idem	
1er doc	206	idem	
Doc	2576	idem	
TDC et BT	41	idem	
Diapositives	160	Supprimer les diapos du catalogue Mais les garder dans le bureau	Elisabeth

Les enjeux d'une politique documentaire, l'exemple de la bibliothèque André Malraux

Ce rapport concernant mon stage à la bibliothèque André Malraux décrit toutes les étapes de la réflexion qui s'est mise en place petit à petit autour de la politique documentaire de la bibliothèque. Ce sujet a soulevé bien des questions dans des domaines aussi différents que l'espace, le désherbage, l'identité de la bibliothèque, le confort des publics ou la mise en valeur des collections. Ce stage m'a beaucoup apporté, car j'ai pu voir concrètement la réflexion et les actions à mener avant de pouvoir rédiger les grands principes de la politique documentaire d'une bibliothèque. J'ai constaté à quel point la politique documentaire est au coeur de la vie quotidienne de l'établissement, tant elle touche à tous les aspects qui font de cette bibliothèque un lieu de vie apprécié de ses usagers. Dans ce rapport, je commence par présenter la situation actuelle de la bibliothèque, son public, ses collections, les services qu'elle propose et sa place dans le réseau parisien, puis je fais un rapide état des lieux des collections avant de faire un compte-rendu du travail concret qui a été mené sur les collections et est toujours en cours.

Mots-clés : politique documentaire, désherbage, animation, espace, bibliothèque

The objectives of a documentary policy, the exemple of the André Malraux library

This report concerning my work placement at the library André Malraux describes all the steps of the reflection we started about the library's documentary policy. This topic did raise many questions in different fields such as the layout of the library, the users' comfort or how to highlight the collections in a better way. I learnt a lot during this work placement, for I could see the thoughts and the actions to lead before writing the main points of this documentary policy in concrete terms. I saw how far the documentary policy is in the middle of the library's daily life. Indeed, she deals with every aspects that make this library a lively place people like to go to. In this report, I first write about the current situation of the library, its public, its collections, the services offered and its place in the Parisian network of public libraries. Then I quickly establish a picture of the collections before I write about the concrete work led on the collections which is still in progress.

